Docteur R. JUDE

Médecin Aide-Major de 1re Classe aux Hôpitaux de Tunisie

Les Dégénérés

dans les

Bataillons d'Afrique



VANNES. — B. LE BEAU, Éditeur

Place du Champ-de-Foire, 5

1907



Hommage de l'auteur —

Les Dégénérés

dans les

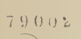
Bataillons d'Afrique

par le

Docteur R. JUDE

Médecin Aide-Major de 1re Classe aux Hôpitaux de Tunisie







VANNES. — B. LE BEAU, Éditeur

Place du Champ-de-Foire, 5

—

1907



INTRODUCTION

Dès nos premières visites médicales passées dans l'extrême Sud, il y a bientôt deux ans, nous avons été frappé par les nombreuses singularités mentales que présentent les militaires des Bataillons d'Afrique.

De là à étudier ces hommes, à essayer de les comprendre, d'analyser les mobiles qui les font agir, il n'y avait qu'un pas.

Poursuivant nos observations, interrogeant tous les jours nos clients à la visite, en prison, en cellule, les regardant évoluer à l'exercice ou aux corvées, nous savions bientôt ce qu'ils étaient en arrivant au corps — ce qu'on en fait au Bataillon — et nous nous demandions ce qu'on pourrait en faire.

Il nous a paru intéressant d'exposer le résultat de nos remarques, de tracer du Bataillon d'Afrique une esquisse d'ensemble, et de

mettre la question au point en indiquant les principales réformes urgentes.

Nous diviserons ce travail en six parties :

1° RECRUTEMENT DES BATAILLONS D'AFRIQUE ;

2° COMMENT LES « JOYEUX » SE COMPORTENT AU BATAILLON :

— VIS-A-VIS DE LEURS CHEFS ;

— VIS-A-VIS DU MÉDECIN ;

— ENTRE EUX.

3° COMMENT SONT-ILS COMMANDÉS ? LES AMÉLIORE-T-ON.

4° LES SOLDATS DES BATAILLONS D'AFRIQUE SONT PRESQUE TOUS DES DÉGÉNÉRÉS. — CLASSIFICATION ET ÉTUDE DE L'ÉTAT MENTAL DE CHAQUE CATÉGORIE. — OBSERVATIONS.

5° RÉSULTAT DE LA RÉUNION DE CES DÉGÉNÉRÉS. — MENTALITÉ DE LA FOULE. — INFLUENCE DE CETTE FOULE SUR L'ÉTAT MENTAL INDIVIDUEL.

6° RÉFORMES ET PROJET D'ORGANISATION NOUVELLE.





I

Recrutement
des Bataillons d'Afrique

D'après la loi du 21 Mars 1905, les bataillons d'Afrique comprennent :

En vertu de l'article 5,

Des individus reconnus coupables de crimes et condamnés seulement à l'emprisonnement par application de l'art. 463 du code pénal.

Ceux qui ont été condamnés correctionnellement à 6 mois de prison au moins, pour outrage public à la pudeur, pour délit de vol, escroquerie, abus de confiance, ou attentat aux mœurs, prévu par l'article 334 du code pénal, ou pour avoir fait métier de souteneur.

En vertu de l'article 66,

Les militaires, engagés ou rengagés, con-

damnés à une peine tombant sous le coup de l'article 5.

Les engagés ou rengagés coupables de crimes ou de délits militaires qui les auraient fait condamner aux travaux publics par application de l'article 135 du code de justice militaire.

Tous ces hommes viennent faire leur temps de service au bataillon à l'expiration de leurs peines.

Dans quelles proportions chacune de ces catégories d'individus est-elle représentée au Bataillon?

D'après les renseignements qu'a bien voulu me donner le capitaine Larroche, commandant d'armes à Aïn-Draham, une compagnie de 125 hommes comprend en moyenne :

1° 72 hommes du contingent, (désignés par application de l'art. 5) arrivés au moment de l'appel de la classe ou incorporés depuis, à leur sortie des prisons civiles ;

2° 28 militaires *non rengagés*, condamnés au régiment pour délits de droit commun ;

3° 14 *engagés ou rengagés* condamnés au régiment pour les mêmes délits ;

4° 11 hommes revenant de la section de discipline du bataillon (1).

D'autre part, une statistique que nous avons faite, au détachement de Tabarka, nous donne, pour 53 hommes :

42 ayant eu des condamnations dans la vie civile (2 de ces individus ont déjà 12 condamnations pour vol, escroquerie, vagabondage ; deux autres ont eu 11 condamnations ; deux ont été emprisonnés pour vagabondage spécial).

La moyenne est de ***quatre condamnations*** par homme.

Restent 11 militaires venant des régiments de France, où ils ont été condamnés pour délits de droit commun.

De quel milieu proviennent ces hommes ?

Sur les 52 hommes de la compagnie précédemment citée (peloton de Tabarka) :

15	avouent	la profession	de manœuvre	journalier
5	—	—	—	cultivat^r.
2	—	—	—	terrassier.
2	—	—	—	cocher.
2	—	—	—	charcutier

2 sont sans profession.

(1) Voir pour le recrutement de cette section page 19.

Les autres ont été garçon charbonnier, garçon de courses, boucher, emballeur, vigneron, peintre en bâtiments, couvreur, tailleur, menuisier, employé de commerce.

1 est enfant assisté ;

2 n'ont pas été reconnus par les parents.

Voici une autre statistique faite à la section de discipline du Bataillon, recrutée, pour la plus grande partie, parmi les plus mauvais soldats des compagnies :

Hommes examinés : 40

PROFESSIONS AVOUÉES		PROFESSIONS DES PARENTS	
Journalier	9	Cultivateur	9
Manœuvre	5	Ferblantier	4
Charretier	3	Boulanger	3
Cultivateur	2	Fermier	2
Chaudronnier	2	Domestique	2
Mécanicien	3	Menuisier	2
Maçon	2	Maçon	2
Garçon de course	2	Puis blanchisseur, mécanicien, employé, boucher, ...	
Sans profession	2		

Les autres se disent pâtissier, cuisinier, peintre en bâtiments, palefrenier, mineur, domestique, serrurier, garçon boulanger.

2 militaires de la section de discipline sont de père inconnu ;

7 sont orphelins ;

2 orphelins de père.

Ces statistiques nous donnent déjà des éléments d'appréciation. Nous constatons que nos hommes sont d'origine modeste, et disent avoir exercé des métiers manuels. En réalité, la profession indiquée officiellement a bien été exercée, mais souvent d'une façon irrégulière et temporaire. La plupart du temps nos soldats ont essayé divers métiers dont ils se sont dégoûtés tour à tour.

D'autre part, nous savons que, sur les 40 hommes de la section, une quinzaine se disant journaliers, manœuvres, vitriers, etc., n'ont exercé ces professions que passagèrement, et étaient en réalité des oisifs, voire même des souteneurs.

Pour compléter notre enquête, nous recueillons et classons les confidences des hommes nouvellement arrivés au corps.

Les uns diront d'abord la condition humble de leur famille ; l'inconduite du père rentrant ivre le soir après avoir dépensé sa paye au cabaret ; la mère quelquefois employée au dehors, laissant les enfants vagabonder dans la journée.

Presque tous décrivent la misère qui règne au logis.

Cependant les parents récriminent, se plaignent de la société qui devrait leur venir en

aide. Et déjà l'enfant qui écoute devient un révolté.

Bientôt il va à l'école, mais la famille ne s'inquiète guère de son assiduité ; alors il manque la classe, fait la connaissance de camarades abandonnés comme lui et déjà vicieux. Souvent on se réunit en bandes pour commettre de petits vols à la devanture des magasins ; le produit des larcins sert à acheter de l'absinthe ; on s'enivre. Dès l'âge de 13 ans, dans les grands centres surtout, garçons et filles sont quelquefois en ménage, et deux de nos hommes nous ont avoué qu'à 14 ans ils étaient déjà souteneurs de fillettes un peu plus âgées, et qui, disaient-ils « travaillaient dans les vieux ». Certains ont eu pour père un voleur ou un dévoyé, pour mère une prostituée, qui leur ont fait partager les hasards d'une vie de rapine ou de débauche. Quelques-uns, cependant, ont été élevés dans un milieu honnête d'ouvriers laborieux. On les aimait, on les choyait, trop peut-être, leur évitant toute peine, toute fatigue, faisant pour eux des rêves d'avenir. Au lieu de rester un bon ouvrier, l'enfant est devenu un déclassé qui, loin de venir en aide à ses parents, est à leur charge, et n'hésite pas, pour se procurer de l'argent, à accepter des besognes louches et à servir de complice aux

repris de justice dont il a fait la connaissance au cabaret.

D'autres fois les parents se séparent ; le père ou la mère meurt. L'enfant est négligé, battu même par un beau-père ou une belle-mère acariâtre qu'il déteste. Il se révolte, part, et commence une vie errante interrompue seulement par des séjours en prison où il se corrompt dans la promiscuité des salles communes.

Tous ceux-là, malgré leur misère, ont été un peu choyés par leur mère, au moins pendant quelques années, mais combien est à plaindre la catégorie des orphelins, dont la proportion est si grande parmi nos soldats.

En présence de ces statistiques, en écoutant ces confessions, nous pouvons déjà nous dire avec Morache « lorsque cet adolescent, qui, enfant, a grandi dans les conditions tragiques et fatales que l'on sait, arrive à commettre des délits caractérisés, à côtoyer le crime, peut-être à y tomber, n'est-on pas en droit de se demander, en toute conscience, s'il a, au même titre que d'autres, la parfaite appréciation, la « responsabilité » de l'acte accompli. Devant la pensée de commettre une action que l'on dit

---

G. *Morache.* — La responsabilité (Alcan 1906) page 92.

délictueuse, a-t-il pu se poser la question : « Ai-je le droit d'agir ainsi ? Ce fait n'est-il pas défendu par la morale et par la loi sociale ? Il sait bien qu'il existe un Code, mais ce Code est-il juste, est-il nécessaire ? Il n'a conscience que d'une chose c'est que le Code n'a jamais protégé ni lui, ni les siens, que tous ont souffert par lui.... du moins le croit-il ».

Cependant à toutes les tares physiques que lui ont léguées ses parents, alcooliques ou déprimés par la misère, aux tares morales, résultant de son absence d'éducation, de ses fréquentations vicieuses, le jeune homme ajoute bientôt de nouveaux motifs d'aveulissement ; il s'alcoolise, et le peu d'idées morales qui lui restaient sombre dans l'intoxication aigüe, bientôt chronique.

Il sort du cabaret, pour retrouver des camarades vicieux comme lui, il commente et discute les exploits d'Apaches, ou les crimes sensationnels, détaillés avec une complaisance stupide par certains journaux. Et dans son cerveau déjà obscurci par l'alcool, se fait jour l'idée de devenir célèbre à son tour, d'avoir son nom imprimé, ses exploits admirés. Comment, dans ces conditions, avec ce genre de vie, pourrait-il faire un bon ouvrier ? Il est vite remercié par ses patrons, se décourage

puis vole, va en prison, en sort plus vicieux, recommence un nouveau métier ou abandonne définitivement le travail, et cette vie continue jusqu'au jour du service militaire.

Cependant certains jeunes gens ne sont pas restés aussi longtemps désœuvrés. Dès 18 ans, n'ayant encore encouru aucune condamnation, ils s'engagent, dans l'Infanterie coloniale, en général, soit que les familles les y poussent, espérant les relever, soit qu'ils recherchent eux-mêmes la vie errante du soldat colonial, soitqu'ilsy soient attirés par l'appât de la prime.

Beaucoup de ces malheureux continuent au régiment la vie de paresse qu'ils menaient auparavant. Ils ne savent pas s'adapter à la discipline, répondent, discutent, volent. Et, à l'expiration des peines encourues pour délits de droit commun, ils arrivent au Bataillon d'Afrique.

Enfin il est une catégorie de nouveaux soldats qui semblent peu désireux de raconter leur vie, mais qui nous attirent par leur attitude correcte, leur physionomie triste. Ce sont en général de bons sujets, anciens sous-officiers ayant volé dans une minute d'égarement, à la suite d'entrainement passionnel, ou jeunes gens ayant commis une faute dans la vie civile et voulant fermement se régénérer.

Tous ces nouveaux venus se réunissent, s'amalgament.

Comment les Joyeux se comportent au Bataillon

A. — Vis à vis de leurs chefs

Bien, au début, en général.

Pendant les 2 ou 3 premiers mois, ils ont peu de punitions. Cette bonne conduite résulte, croyons-nous, des causes suivantes :

1° Avant de venir au Bataillon d'Afrique, les jeunes conscrits ont entendu dire qu'une discipline de fer les attendait ; qu'à la moindre faute on les punirait avec rigueur. Et ils ont une crainte salutaire.

2° Pour ces perpétuels agités, qui ont commencé tous les métiers sans en finir aucun, tout ce qui est nouveau est beau. Ils ont un nouveau costume, un fusil, ils font des services divers, se trouvent avec de nouveaux camarades, voient de nouveaux pays. Ce changement leur plaît.

3° Ils n'ont pas encore eu le temps de s'acoquiner, de former des bandes, et ne subissent pas encore l'ascendant des meneurs.

Mais bientôt leur crainte diminue ; ils s'aperçoivent qu'officiers, sous-officiers, caporaux ne sont pas terribles. Ils commettent une première faute ; on la leur pardonne par une bonté qu'ils ne comprennent pas et prennent souvent pour de la faiblesse.

Puis, le métier n'est plus nouveau, l'exercice leur paraît monotone, le pays aride. Ils se réunissent en groupes de mauvais sujets qui s'excitent mutuellement à l'indiscipline.

Alors ils essaient de recommencer au régiment la vie de paresse qu'ils menaient autrefois, ils se négligent, font mal leur service. On les punit. Ils se révoltent, répondent, vont de la salle de police à la prison, où ils achèvent de se démoraliser au contact des vieux « chevaux de retour ».

Pour comble de malheur, on les envoie garder les disciplinaires qu'ils sont obligés d'arrêter dans leurs évasions. Mais comment dénoncer ou faire punir des amis qu'on se sent prêt à imiter ? Comment témoigner en conseil de guerre contre des disciplinaires faisant partie d'une bande dont on est soi-même, et auxquels on a juré aide et protection ?

Souvent notre " Joyeux " préfère partir en absence illégale ou déserter.

Cette influence néfaste de la section de discipline, sur les hommes du Bataillon appelés à la garder, est évidente pour tous ceux qui ont observé la chose de près.

Elle peut être prouvée par mainte statistique.

En voici une typique :

Les 40 hommes qui composaient le peloton de Tabarka, étaient, à Tabarka même, assez disciplinés. Pendant les 6 mois qu'ils y sont restés, ils ont encouru 518 jours de punition se répartissant en :

Prison....................	490 jours
Salle de police...........	24 jours
Consigne......	4 jours

Les mêmes hommes, étant venus relever le peloton d'Aïn-Draham et concourir à la garde de la section de discipline, ont eu du 28 Mars au 9 Mai, soit 45 jours, 340 jours de punition :

Prison....................	284 jours
Salle de police...........	44 jours
Consigne...	12 jours

C'est-à-dire que les punitions ont presque triplé.

Le nombre des absences illégales a égale-

ment augmenté. A Tabarka, en 6 mois, il y avait 9 absences illégales. A Aïn-Draham, en 45 jours, il y en a eu 10.

Il faut tenir compte également qu'à Aïn-Draham, en plus de la section de discipline, les 40 hommes en question ont trouvé une compagnie du Bataillon, déjà pervertie au contact des disciplinaires.

D'une façon générale, on peut conclure en répétant ce que disent souvent les officiers : « plus les Joyeux sont nombreux, plus ils sont mauvais, surtout s'ils ont à garder la discipline ».

Dans notre description, nous avons laissé de côté les quelques bons ou assez bons sujets qui font leur service convenablement ou même qui, après quelques fautes, s'arrêtent sur la pente mauvaise. Nous en reparlerons.

Continuons à examiner les autres. Ils roulent de la salle de police à la prison ; sitôt élargis, partent en absence, sont repris, entrent en cellule et finalement échouent à la section de discipline.

Section de Discipline

Il existe une compagnie de discipline par Bataillon d'Afrique. Les disciplinaires campés, soit dans un local, soit dans des tentes situées

dans un endroit clos de murs élevés, sont absolument séparés des autres soldats, et ne sortent jamais en ville.

On les emploie à des travaux extérieurs et intérieurs, et on les exerce très fréquemment à l'exercice, aux manœuvres et marches.

La section de discipline reçoit :

A). *Les Chasseurs du Bataillon, dans les cas prévus par l'article 325 du règlement sur le service intérieur de l'Infanterie (directement par ordre du ministre pour les cas collectifs d'indiscipline);*

B) *Les militaires des Bataillons d'Afrique condamnés pendant leur séjour au Bataillon, et ceux qui, réintégrés dans un corps de troupe, y auraient encouru une nouvelle condamnation, quelle qu'elle soit;*

C) *Les hommes des compagnies de discipline envoyés au Bataillon;*

D) *Les soldats des Bataillons d'Afrique, qui ont fait preuve d'instincts pervers et se sont montrés incorrigibles, (sont envoyés à la section de discipline par le général de division, à la suite d'une décision prise par le conseil de discipline).*

Sur 40 hommes de la section, dont nous avons parlé, 4 seulement n'ont pas eu de

condamnations antérieures à leur incorporation, étant d'anciens militaires condamnés au corps.

Les 36 autres ont été condamnés pour délits de droit commun, avant leur arrivée au Bataillon.

Cette statistique est intéressante : Elle montre que la proportion d'anciens militaires, qui est de 20, 7 °/₀ au Bataillon, tombe à 11, 08 °/₀ à la discipline. D'ailleurs, il est de notion courante qu'à part quelques « fortes têtes » les anciens militaires venus au Bataillon pour condamnations au corps, sont la meilleure partie du contingent.

Ceci tient à la présence d'anciens sous-officiers et rengagés condamnés, et ayant le ferme désir de se relever moralement.

Une autre statistique, également intéressante, nous montre que le nombre d'illettrés, qui est de 10 °/₀ chez 100 hommes du Bataillon d'Afrique examinés par nous au hasard, est de 25 °/₀ à la section de discipline (observation faite en Mai 1907).

A cette section, pour 40 hommes, il y avait 9 illettrés, et 3 hommes ayant à peine des notions rudimentaires de lecture et d'écriture.

B. — Comment les Joyeux se comportent vis-à-vis du Médecin

Ils encombrent les salles de visite. Ce sont des clients d'une assiduité, d'une persévérance inimaginables. Certains soldats reviennent 5, 6, 8 et 10 fois à la visite, sans autre motif que le désir de ne pas travailler. Seules les punitions infligées après examen sérieux répétés et négatifs, parviennent à nous débarrasser de ces clients encombrants.

Voici quelques statistiques :

1° La 6e compagnie du 3e Bataillon, comprend en moyenne 100 hommes présents. En Janvier, il y a eu sur le cahier de visite 250 inscriptions comme « malades » et 100, comme « consultants » soit un total de 350 présentations au médecin, en un mois, pour 100 hommes d'effectif.

En Février	212	malades	70	consultants
En Mars	208	—	75	—
En Avril	136	—	32	—

Les mentions obtenues sont les suivantes :

	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL
Consultation motivée	236	219	184	110
Consult. non motivée	38	3	8	2
Non malade	9	5	1	6
Exempt d'exercice	19	10	13	10
Exempt de service	36	28	64	20
Exempt de chaussures	8	10	8	12
Hôpital	1	4	3	4
Infirmerie	3	3	2	4

2° Statistique faite sur la 5e compagnie (peloton de Tabarka, effectif 41 hommes en moyenne) :

En Janvier	141	malades	35	consultants
En Février	127	—	25	—
En Mars	139	—	53	—
En Avril	60	—	20	—

Qui obtiennent les mentions ci-dessous :

	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL
Consultation motivée......	94	83	98	43
Consultation non motivée..	7	12	8	2
Non malade................	19	9	13	7
Exempt d'exercice.........	18	22	27	5
Exempt de service.........	23	17	25	13
Exempt de chaussures......	14	10	21	9
Hôpital....................	0	1	0	0
Infirmerie.................	1	0	0	1

On remarquera la proportion énorme de « consultations motivées ». Bien souvent le médecin est convaincu que le consultant le trompe, mais il hésite à punir, d'après de simples présomptions, se disant qu'il vaut mieux laisser passer 10 simulateurs que punir un vrai malade, et il met la mention « consultation motivée ».

En observant ces hommes on acquiert la certitude que les 3/4 d'entre eux ne sont, et n'ont pas été malades.

Certains, avant d'être libérés, nous ont avoué leurs « carottes » anciennes.

Le meilleur procédé, pour éviter des erreurs, consiste à mettre le plaignant en observation à l'infirmerie, à le surveiller minutieusement pendant quelques jours, après quoi on peut se prononcer sans crainte, et punir avec rigueur si une fraude a été découverte.

Pour ce qui concerne le peloton de Tabarka, les militaires qui le composent ont engraissé notablement (en moyenne 2 kilogs par homme) pendant les quatre mois sur lesquels porte cette statistique.

2° Statistique portant sur la section de discipline :

Effectif moyen : 60 hommes,

En Janvier	243 malades	143 consultants.		
En Février	251	—	112	—
En Mars	253	—	149	—
En Avril	151	—	78	—

	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL
Consultation motivée......	253	231	304	127
Consultation non motivée..	5	9	1	4
Non malade...............	13	15	9	4
Exempt d'exercice.........	52	11	17	11
Exempt de service.........	24	51	33	71
Exempt de chaussures......	36	36	33	7
Hôpital....................	0	1	1	3
Infirmerie.................	3	2	3	2

Dans les compagnies et surtout à la section de discipline, beaucoup viennent à la visite en simulant des symptômes de maladies ou en se provoquant des plaies qu'ils entretiennent ensuite.

Maladies simulées. — Qu'il s'agisse de piqûres d'épingles faites adroitement aux gencives pour simuler une hémoptysie, d'attouchements sur les lèvres avec une allumette soufrée ou du nitrate d'argent pour imiter des plaques muqueuses, ce sont, la plupart du temps, des supercheries assez grossières qu'on apprend vite à connaître. Nous citerons pour mémoire quelques procédés employés pour simuler les maladies suivantes :

Erysipèle..	Appliquer sur le visage une feuille de thapsia.
Dysenterie.	Absorber une grande quantité d'eau savonneuse ou des pilules purgatives quelconques. Faire avec l'ongle des excoriations à l'intérieur de l'anus.
Diarrhée...	Avaler une dizaine de boulettes de savon de la grosseur du bout du doigt.
Rage.......	Se faire mordre par un chien inoffensif afin d'être évacué sur l'hôpital de Tunis, pour suivre le traitement antirabique.
Bronchite..	Fumer des cigarettes faites d'un mélange de tabac et de soufre. S'exposer au froid avec une serviette mouillée sur le côté de la poitrine.

	Faire avant la visite des inspirations forcées très violentes.
	Avaler avant la visite une quinzaine de boulettes de pain ou de petits morceaux de liège dans un verre d'eau.
Ictère.....	Faire macérer du tabac dans de l'urine, et boire le mélange.
Fièvre.....	Absorber une infusion de laurier-rose.
	Placer sous l'aisselle une pomme de terre bien chaude ; faire mander le médecin d'urgence, et ne laisser glisser la pomme de terre qu'au moment où le thermomètre est appliqué.

Quelques-uns de ces moyens sont réellement dangereux pour le simulateur, certains mettent sa vie en péril : telle l'absorption de laurier-rose (plusieurs hommes sont morts à Médenine pour avoir exagéré la dose) ; il en est de même du procédé stupide, qui consiste à s'appliquer des serviettes mouillées sur un côté de la poitrine afin d'obtenir une bronchite ou une pleurésie.

Nous n'avons jamais observé d'homme ayant simulé l'aliénation mentale. Le seul qui ait essayé de se faire passer pour aliéné était un taré, de responsabilité très largement atténuée, et par conséquent un simple exagérateur.

Plaies provoquées. — Les plaies sont, en général, provoquées soit par piqûres d'épingles et inoculation de tartre dentaire, soit par inclu-

sion d'un fragment de sainbois. Elles se font ordinairement à la jambe ; on les entretient par de nouvelles piqûres ou grattages.

Voici, à titre de curiosité, un relevé des *journées d'indisponibilité* chez les disciplinaires, pendant la période du 1er Juillet au 1er Novembre 1906.

JUILLET

EFFECTIF PRÉSENT		MALADIES NATURELLES			MALADIES provoquées		TOTAL
		Ex. service	Ex. exarcice	Ex. trevaux ext	Ex. service	Ex. exercice et travaux	
Maximum	75	80 j	16	18	102	697	913 jours plus 31 journées d'hôpital pour plaies provoquées
Minimum	68						

AOUT

EFFECTIF PRÉSENT		MALADIES NATURELLES			MALADIES provoquées		TOTAL
		Ex. service	Ex. exercice	Ex. travail	Ex. service	Ex. exercice trav. ext.	
Maximum	75	125	42	47	713	91	1018 jours plus 22 journées d'hôpital pour plaies provoquées
Minimum	65						

SEPTEMBRE

EFFECTIF PRÉSENT		MALADIES NATURELLES			MALADIES provoquées		TOTAL
		Ex. service	Ex. exercice	Ex. travail	Ex. service	Ex. travail et exercice	
Maximum	81	117	43	41	369	356	925 jours plus 45 jours d'hôpital pour plaies provoquées (chez 3 hommes)
Minimum	68						

Il y avait à cette époque une véritable épidémie de plaies provoquées. Cette épidémie a cessé en Octobre, le jour où le médecin, voyant que ses pansements n'amenaient aucune amélioration, annonça aux porteurs de plaies que, tout en étant soignés avec la plus grande attention, ils feraient leur service quoiqu'il pût leur en coûter. Deux ou trois hommes assez sérieusement malades furent seuls exemptes.

En trois semaines ces plaies, dont beaucoup dataient de trois mois, furent guéries ou en bonne voie de cicatrisation, les malades n'ayant plus intérêt à les entretenir.

Il est inutile de s'appesantir sur les détails de ces simulations. A notre avis, la seule chose intéressante, en l'espèce, est l'examen de l'état mental du simulateur, et la compréhension des motifs qui le portent à se mutiler ou à tromper le médecin.

Nous reviendrons sur ces deux points.

C. — Comment les Joyeux se comportent entre eux

1° Les bandes. — Il y a dans les Bataillons d'Afrique deux grandes bandes : les *Parisiens*, les *Marseillais*.

La première comprend, outre les hommes nés à Paris, un certain nombre d'amis, de

« poteaux » originaires, en général, du Nord de la France.

Par protection d'un chef de bande, toutefois, un méridional peut entrer dans la bande parisienne, mais le fait est assez rare.

La deuxième bande comprend les hommes du Midi, et les amis recrutés par « présentation » dans des conditions analogues.

Ces deux bandes sont parfaitement organisées. Elles ont des chefs, une discipline, des lois, une poste (courriers). La première des lois est l'obligation de ne jamais dénoncer un ami, ni même un membre de la bande ennemie si le combat a été loyal (1) Le dénonciateur est toujours puni, quelquefois de mort.

(1) Et même quand le combat n'a pas été loyal. En voici un exemple déjà ancien. Un Parisien, perruquier au Bataillon, avait décidé de tuer un Marseillais, n'importe lequel. — « J'en buterai un, avait-il dit, j'écoperai 20 ans, mais je serai content ».

Il alla donc chercher querelle sous un prétexte futile a un cuisinier Marseillais Le perruquier parisien eut le dessous dans ce combat qui devait être loyal « à la bonne ». Se voyant perdu, il tira son couteau et l'enfonça dans le flanc du vainqueur. — « Tu m'as frappé avec un couteau, c'est lâche, dit l'autre, mais tu peux être tranquille, je ne dirai rien ». Et il mourut sans avoir voulu dénoncer son agresseur qui fut cependant arrêté.

De sa cellule le meurtrier envoyait des billets aux amis du Bataillon leur recommandant de « corriger » les témoins pour les rendre favorables. Et de fait, deux Marseillais, qui devaient etre entendus comme témoins, eurent les oreilles mutilées par des Parisiens.

Parisiens et Marseillais sont en lutte perpétuelle. Ils n'ont d'ailleurs, comme beaucoup de peuples rivaux, jamais bien su pourquoi. Ces deux bandes si bien disciplinées sont, dans notre organisation militaire un État dans l'État. Elles communiquent, d'une garnison à l'autre par des courriers (libérés — hommes en absence illégale — hommes changés de corps). Il est aisé dans ces conditions de comprendre quels inconvénients il y a à faire garder, par des Joyeux parisiens ou marseillais, des disciplinaires appartenant aux mêmes bandes, et ayant droit par là même, à aide et protection de la part de leurs gardiens.

De fait, les soldats gardiens des disciplinaires s'abstiennent en général de signaler les évasions en temps utile ; il font parvenir eux-mêmes aux prisonniers des douceurs, du tabac, même les instruments nécessaires pour percer les murs des locaux et rendre possibles les évasions.

De temps à autre les punis de prison ou de

Au conseil de guerre, le coiffeur fut condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Les 12 soldats du Bataillon, qui ont été entendus comme témoins dans cette affaire, ont écrit au général de division, le priant de les envoyer dans un autre Bataillon, tant ils craignent des représailles terribles.

cellule sont fouillés (suspicion de vol, etc.) et on leur confisque les objets prohibés. Une ou deux heures après ils sont abondamment munis d'objets semblables. Les hommes en liberté font des quêtes pour acheter aux punis ce qui leur manque ; les factionnaires gardiens se chargent de faire parvenir.

2° Les Indépendants. — En dehors des bandes, existent les indépendants qui comprennent :

a) Quelques bons ou assez « bons sujets » ; d'anciens sous-officiers rengagés, des jeunes gens condamnés dans la vie civile et qui désirent fermement se relever.

b) Les « indécis » ; quelques-uns relativement honnêtes, ayant des velléités de revenir à la surface, capables de volonté par instants. Ils pourraient faire bien peut-être s'ils étaient dans un milieu honnête. Mais. ici, quoique fassent leurs chefs pour les moraliser, ces hommes se laissent souvent entraîner, et ne tardent pas à devenir Parisiens ou Marseillais.

c) Les « Moutons » appelés encore par les Joyeux « charognards », « marocains », « aiglons », « vautours », « satous ».

Ce sont des abouliques dénués de toute velléité d'initiative, incapables à jamais de se régénérer.

Constamment passifs, dirigés alternativement par les chefs militaires ou les meneurs de bandes, ils oscillent misérablement des uns aux autres.

Les « bandes » redoutent leur espionnage, les chassent, leur font endurer mille vexations aussitôt que les gradés s'éloignent. Bon nombre de « moutons », qui ont témoigné en Conseil de guerre sont poursuivis par la haine féroce des amis de ceux qu'ils ont fait condamner.

Aussi n'ont-ils pas un instant de repos. Ils craignent par dessus tout la prison commune dont ils ne sont jamais sûrs de sortir vivants.

Pour l'éviter, ils ont recours à tous les artifices ; se mutilent pour entrer à l'hôpital, insultent des sous-officiers afin d'être mis en cellule ou envoyés à la discipline. Là, ils sont en sécurité : la surveillance des sergents étant incessante. Les moutons sont réunis dans une tente dite des « charognards », et ils dorment enfin à peu près tranquilles.

Telle est la situation de ces misérables. Le commandement s'efforce de leur venir en aide, car ils inspirent la pitié. On les protège, on fait droit, autant que possible, à leurs demandes de changement de corps. « Chaque semaine, dit le capitaine Larroche, je suis

sollicité par un ou plusieurs hommes demandant à changer de corps pour éviter des brimades ».

Malheureusement ces pauvres êtres sont tellement timorés qu'ils ne veulent pas, le plus souvent, désigner leurs persécuteurs, et il est difficile de remédier, autant qu'on le voudrait, à cette situation.

Quand le « mouton » a enfin obtenu de changer de corps, et qu'il arrive dans un nouveau bataillon, des courriers ont déjà annoncé sa venue, et il est de nouveau brimé !

3° La Pédérastie. — A Foum-Tatahouine, où je passais la visite hebdomadaire des filles publiques... quand il y en avait, celles-ci m'avouaient voir en moyenne un à deux Joyeux par semaine. Or il y avait près de 80 hommes du Bataillon en garnison.

Dans le Nord de la Tunisie, à Aïn-Draham et à Tabarka, il n'existe pas de maison publique et bien peu de filles dites " légères ", consentiraient à avoir des relations avec un soldat du Bataillon.

En réalité les Joyeux ne cherchent pas à voir de femmes. Ils ont pris (dans les prisons civiles la plupart du temps), des habitudes contre nature, et ne les changent pas au régiment.

Dans les compagnies, nous croyons que les 2/3 des hommes sont pédérastes. A la discipline où ils ne sortent jamais en ville, ils le sont tous ou à peu près.

L'organisation intime de la section de discipline à ce point de vue est extrêmement curieuse.

Les Ménages. — Les disciplinaires sont logés dans de grandes tentes marabout. Dans chaque tente il y a un certain nombre de " ménages ".

La " femme " cire les souliers, fait le lit, recoud les boutons, astique. Dans certaines tentes, on installe une " ménagère " de semaine. Pendant ces travaux domestiques, l' " homme " surveille du coin de l'œil, tout en fumant subrepticement une cigarette.

Un sergent s'approche-t-il ? Vite, tous les habitants de la tente, sans distinction de " sexe " paraissent travailler. Aussitôt que le gradé s'éloigne, la femme seule continue à vaquer aux soins du ménage.

Par contre, à la corvée du soir, quand il s'agit de remuer de gros blocs de pierre ou de porter des madriers l'homme se précipite pour montrer à tous sa force et épargner à sa compagne des efforts trop pénibles.

Y a-t-il une dispute, les couteaux sortent-ils ? Vite, les femmes s'effacent, forment galerie ou guettent l'arrivée des gradés.

Quand un homme est veuf, il est de bon ton pour les camarades de tente, de lui prêter leur ménagère pour les menues besognes.

Parfois même, si l'on est de très bons amis, la femme est mise en commun d'une façon totale par les deux hommes. C'est ce que les Joyeux appellent " balancer les tickets ". Mais si un veuf a l'outrecuidance de convoiter une femme sans la permission de l'époux légitime, il en résulte des coups de couteau.

L'affection de certains pédérastes actifs pour leurs amis passifs est extrêmement violente. Quand une " femme " est à l'Hôpital ou à l'infirmerie, on peut être sûr de voir arriver le " mari " sous un prétexte quelconque, maladie ou plaie.

Certains hommes se sont fait condamner aux travaux publics pour rejoindre dans un atelier un ami de sexe différent.

Les pédérastes actifs sont en général vigoureux, très musclés ; quelques-uns, à l'aspect herculéen, ont des poings terribles qui imposent le respect. Cependant nous avons observé plusieurs pédérastes des plus actifs qui étaient de complexion assez délicate, mais fort intelli-

gents, adroits, sachant diriger à leur guise les camarades peu rusés et qui n'agissaient jamais sans les consulter.

Les passifs ont en général les chairs plus molles, la peau blanche et glabre, le bassin développé. Certains marchent avec une mollesse et un déhanchement typiques, et font penser au type si bien esquissé par Charles Henri Hirsch « Julot appelé aussi la dame au canapé, parce qu'il était de charpente délicate et de mœurs dissolues [1] ».

Les Charognards. — Dans une tente isolée dont nous avons parlé tout à l'heure, sont les "charognards" ou "marocains". Nous avons vu leur rôle comme témoins.

Ces malheureux, passifs en tout, n'ont même pas trouvé à se mettre en ménage. Beaucoup, arrivés au dernier degré de la décrépitude morale, sont des sortes de filles publiques dont les meneurs disposent à leur gré sous la menace de coups.

Quelques-uns, vicieux dès l'enfance, ne s'aveulissent pas seulement par crainte comme ils voudraient le faire croire ; ils se livrent par goût aux besognes les plus ignobles, et on

(1) Charles Henri Hirsch. Le « tigre et coquelicot », Librairie universelle.

verra plus loin les observations de deux de ces misérables dont la plus grande jouissance était de pratiquer des succions péniennes sur leurs camarades [1].

La Pédérastie en prison. — Dans certains locaux disciplinaires, on entasse quelquefois 12, 15, 18, 20 individus.

Les officiers se rendent parfaitement compte des dangers de cet entassement; ils ont signalé maintes fois avec insistance l'exiguité des locaux.

Le directeur du service de santé ému de cet état de choses, a insisté vivement auprès du commandement et obtenu déjà la réfection complète des locaux disciplinaires au Kef et à Médenine ; le Ministre de la Guerre lui-même a écrit une circulaire prescrivant d'employer le régime cellulaire de préférence à la prison et de hâter la construction de locaux d'isolement. Mais il y a des questions budgétaires contre lesquelles les meilleures bonnes volontés ne peuvent rien, et dans bien des garnisons, à Aïn-Draham par exemple, les prisons et cellules sont absolument insuffisantes.

---

(1) Ces deux militaires ont été réformés sur notre demande pour imbécillité (N° 65 de la nomenclature).

Pour parer à cette pénurie de locaux, les officiers ne conservent que les punis les plus dangereux ; les autres sont laissés en liberté faute de place. Malgré ces efforts intelligents, il se passe dans les prisons des scènes abominables.

Les témoins de conseils de guerre qui ont le malheur d'être enfermés dans un local avec des amis de l'homme qu'ils ont fait condamner, sont frappés violemment.

D'autres sont pédérés, obligés de pratiquer des succions péniennes (il y a des réserves à faire sur ce sujet ; certains hommes parfaitement consentants se prétendant ensuite victimes, sans d'ailleurs vouloir désigner leurs persécuteurs).

Quand ils ont fini, on confisque leur couverture, on les oblige à coucher par terre ; quelquefois tous les prisonniers viennent uriner sur eux. Et ils ne se plaignent pas à l'autorité militaire, ou bien rarement, tant ils ont peur des vengeances.

Dans cette ignoble promiscuité, les derniers vestiges de conscience morale que pourraient avoir ces pauvres êtres, s'évanouissent ; certains qui prétendent avoir été pris de force, l'ont peut-être été au début, mais ils n'ont pas tardé à s'avilir par goût.

Il nous répugne de raconter ces horreurs, mais si elles étaient connues peut-être écouterait-on mieux les plaintes des officiers et du corps médical, peut-être trouverait-on des crédits pour supprimer les prisons communes qui devraient avoir à jamais vécu, et pour construire à leur place des cellules d'isolement en quantité suffisante.

4° Les Tatouages. — Les 8/10 des militaires du Bataillon d'Afrique sont tatoués (statistique faite sur 100 hommes ayant au moins 6 mois de présence au corps).

Le nombre des tatouages, est, en général, proportionné à l'ancienneté de service ; nous avons suivi pendant un an plusieurs sujets dont le corps se couvrait progressivement de dessins les plus variés.

Il y aurait, à propos de tatouage une étude intéressante à faire. Nous nous bornerons, dans cette esquisse, à considérer le tatouage au point de vue qui nous intéresse.

1° Nous remarquons que les pédérastes passifs sont en général peu tatoués. Sur 15 hommes de la discipline connus comme « femmes » :

2 ne sont pas tatoués ;
3 ont de très petites fleurs et une tête de femmes ;
10 ont des guirlandes de fleurs, des clowns, des têtes de femmes ou de jeunes gens très fines.

2° Les actifs portent des dessins à effet, des devises prétentieuses. En voici quelques-unes prises à la discipline également :

« Dieu protège la canaille et maudit les honnêtes gens ».

« Avec de l'or, on passe partout ».

« Enfant du malheur ».

« Ci-gît la justice », (dessin de tombeau).

Tout ceci accompagné de dessins divers : glaives entrecroisés. animaux, chaînes au cou et aux pieds, étoiles diverses.

D'autres portent des dessins représentant des sujets compliqués : une chasse à la gazelle, une scène mythologique, etc..

Enfin les hommes venant des pénitentiers portent des pelles, pioches, chaînes, clous, formant une sorte de dessin en rosace.

Nous n'avons relevé que deux dessins obscènes : une scène de lesbisme, et une de coït postérieur, qui cadre évidemment avec les habitudes sexuelles du porteur.

Au point de vue qui nous occupe, notons ce fait des plus intéressants : les Joyeux étant tous des repris de justice, ont intérêt à échapper aux poursuites et à ne pas être reconnus. Or, rien n'est plus facile que d'identifier rapidement un homme tatoué des pieds à la tête.

Le tatouage chez nos hommes est donc le

signe d'un manque absolu de raisonnement et de prévision, qui trahit un état mental bien précaire.

5° Les Absences illégales. — Le départ en absence illégale est une sorte de réaction qui se produit chez nos soldats à la moindre contrariété, au plus léger ennui, ou pour des motifs passionnels.

De même que certaines gens, à l'annonce d'un événement désagréable ou triste se mettent en colère, ou pleurent, ou se désolent, le Joyeux « part en absence ».

Il y a là en général une impulsion consciente, puisque le soldat qui part en absence combine son évasion et se souvient de toute son odyssée au retour, mais cette impulsion, dans quelques cas, est à peu près irrésistible. Nous y reviendrons au chapitre de la foule.

Les absences illégales sont extrêmement fréquentes au Bataillon. Sur 100 hommes d'une compagnie, il y en a toujours quatre ou cinq en absence.





III

Comment les Joyeux sont-ils commandés ?

Examinons successivement :

1° *Ce que sont les Chefs ;*
2° *Les moyens d'action dont ils disposent ;*
3° *Les résultats obtenus ;*
4° *Les causes d'insuccès.*

Les Officiers. — Ce sont en général des volontaires. On les a choisis parmi les mieux notés sous le rapport de la conduite, du sang-froid, de l'énergie. Aucun lieutenant ne peut venir au Bataillon avant d'avoir deux ans de grade.

Et de fait les officiers des Bataillons dAfrique forment une élite. Tous sont admirables de conscience et de dévouement. Quelques-uns sont de véritables apôtres, cherchant avec une ardeur que rien ne décourage à convertir au bien les misérables qui s'enlisent.

Et pourtant combien de déceptions et d'insuccès subis dans cette œuvre de relèvement moral !

Que de fois l'homme indigne se moque de son chef, et prend pour de la faiblesse la bonté qu'on lui a témoignée !

Les officiers du Bataillon, étant constamment en contact avec des hommes prêts à les dénigrer, et à chercher leur côté faible, s'observent sans cesse, et acquièrent une tenue, une maîtrise et une possession de soi-même souvent remarquables.

Les Sous-Officiers. — Les sous-officiers sont également choisis avec le plus grand soin dans les régiments de France. Leur tâche est extrêmement difficile. Ils doivent habituer à obéir et essayer de ramener au bien des sujets indisciplinés, vicieux, dévoyés, qui ne se sont jamais pliés à aucune règle.

Il est fatal que ces hommes résistent, qu'ils accusent leurs chefs d'injustice, de violence. Certains sous-officiers irrités, aigris par cette

lutte perpétuelle ont-ils parfois cessé d'être calmes ? Se sont-ils livrés à quelques violences sur les militaires placés sous leurs ordres ? Le fait est possible, mais doit être singulièrement rare, puisque, dans un séjour de deux ans au Bataillon, jamais nous n'avons vu un sous-officier commettre le moindre acte de brutalité, même vis-à-vis d'hommes particulièrement exaspérants qui semblaient s'ingénier à irriter leurs chefs.

Les sous-officiers que nous avons pu observer étaient de braves gens, dignes et calmes, doués d'un sang-froid souvent admirable.

Les Caporaux. — Il y a 4 catégories de caporaux — 1° les très bons — caporaux rengagés venant comme instructeurs, des régiments de France Ce sont des sujets d'élite. Ils méritent les mêmes éloges que les sous-officiers. Le caporal couche dans la chambre des soldats, et doit avoir une force d'âme peu commune pour dormir tranquille au milieu des malandrins indisciplinés qui composent une grande partie de la chambrée [1].

Il est merveilleux de voir avec quelle auto-

(1) Plusieurs caporaux, qui avaient justement puni des hommes, ont été assaillis la nuit, à coup de souliers. Quand ils avaient allumé la lampe les assaillants s'étaient recouchés et

rité morale beaucoup de ces bons caporaux se font obéir sans brusquerie ni violence. Il y a là des hommes admirables.

2° Une autre catégorie de gens honnêtes est formée par les caporaux venant de France, mais non rengagés. Ils sont, en général, trop jeunes, au dire des officiers. Inexpérimentés, manquant d'autorité morale, ils se laissent souvent gangrener peu à peu, et finissent quelquefois par faire partie des bandes de Joyeux.

3° Des caporaux recrutés au Bataillon, les uns sont bons ; ce sont pour la plupart les anciens sous-officiers cassés, dont nous avons parlé à plusieurs reprises, repentants énergiques.

Les autres, pour les 8/10, sont non seulement mauvais, mais au-dessous de tout. Ceci est non seulement notre avis, mais celui des officiers. Ces caporaux sont recrutés parmi des soldats du Bataillon condamnés en général dans la vie civile avant de venir au corps. Ils étaient, et restent englobés dans les bandes de Parisiens ou de Marseillais, toujours prêts à protéger

---

feignaient de dormir, de sorte qu'il était impossible de découvrir les coupables.

D'autres, en rentrant le soir, ont trouvé des matières fécales dans leur lit, ou se sont réveillés en sursaut pendant la nuit, inondés d'urine.

leurs camarades contre le parti adverse ou même contre l'autorité militaire. Il est inutile, la plupart du temps, de leur demander un témoignage contre un ami de bande, ou même un Joyeux quelconque. Ils n'ont jamais rien vu, rien constaté, rien entendu ! (1)

La question commandement n'étant pas de notre compétence, nous n'insisterons pas. Mais au point de vue social, imaginez la situation d'un pauvre conscrit venu au Bataillon, à la suite d'une faute dont il veut fermement se relever. Supposez-le sous les ordres d'un de ces caporaux affilié à une bande de mauvais sujets dont il est le serviteur. Imaginez les vexations qu'il devra subir, l'hostilité et la méfiance qui l'entoureront, les mauvais conseils et les tentations contre lesquelles il aura à lutter.

Vraiment il y a de quoi anéantir bien des bonnes volontés et des désirs de relèvement moral.

Inutile de dire que les officiers ne nomment

---

(1) Ces caporaux partent fréquemment en absence illégale. Dernièrement une bande de 12 hommes partait ainsi dans le Bled, conduite par deux caporaux débraillés.

A l'infirmerie, à l'hôpital nous avons vu plusieurs de ces gradés simuler, mentir, nier avec la plus grande énergie même quant on les prenait en flagrant délit.

ces caporaux qu'à grand regret, parce qu'il n'en ont pas d'autres, et qu'il faut malgré tout assurer le service.

De quels moyens d'action disposent les chefs ?

a) **Moyens d'action morale.** — Conférences, causeries, conseils, entretiens sur les dangers de l'alcoolisme, sur l'idée de patrie, etc.

Distractions, jeux divers en plein air interrompant fréquemment les exercices. Théâtre, bibliothèque, société coopérative où, pour la modique somme de 0 fr. 05, le soldat peut boire, dans une salle bien aménagée, une tasse de café ou de vin chaud.

On ne cesse d'autre part de faire entrevoir aux hommes la possibilité d'être réintégrés dans un régiment de France s'ils se conduisent bien pendant au moins 6 mois, et enfin les bons sujets peuvent demander leur réhabilitation s'il sont libérés (depuis 3 ans pour les condamnés à une peine correctionnelle et 5 ans pour les condamnés à une peine afflictive ou infâmante).

L'impétrant doit fournir entre autres pièces un relevé de ses punitions au corps et une

attestation de bonne conduite du commandant de sa compagnie.

La réhabilitation effaçant les condamnations et toutes les incapacités qui en résultent (art. 634 du Code d'Instruction criminelle) et étant subordonnée en partie aux notes obtenues par le soldat pendant son séjour au régiment, le désir d'être réhabilités devrait inciter vivement nos hommes à se bien conduire.

Enfin pour éviter la contagion, on a récemment, sur l'ordre du Ministre de la Guerre, Monsieur Etienne, divisé les hommes en trois groupes :

— *Bons*,

— *Mauvais*,

— *Section de discipline*,

ce qui permet aux sujets ayant des tendances à bien faire d'être soustraits au contact des mauvais.

Quand un homme se plaint d'ailleurs d'être entraîné au mal par de mauvaises fréquentations ou des brimades, et qu'il affirme son désir de se relever, on lui accorde un changement de Compagnie ou de Bataillon.

Il est difficile de faire plus et mieux.

(*b*) **Moyens de répression.** — Les moyens de moralisation et de persuasion échouant la plupart du temps avec de pareils sujets, on

est obligé d'en venir aux moyens de répression. Ces moyens sont : la consigne, la salle de police, la prison, la cellule, le passage à la section de discipline, la cellule de correction.

Passons sur les premiers qui n'ont rien de spécial.

Les prisons. — Nous avons déjà expliqué qu'elles étaient absolument insuffisantes, qu'il s'y passait des scènes répugnantes, qu'à notre avis, dans des corps spéciaux comme les bataillons d'Afrique, la prison est une institution qui devrait avoir vécu, tant elle est anti-hygiénique, inefficace, immorale, dangereuse.

Les cellules. — Les cellules devraient isoler les détenus qu'elles contiennent. En réalité les parois étant minces, chaque prisonnier cause avec ses voisins ; de plus les cellules ouvrent sur un même couloir, en général ; les conversations s'entendent d'un bout à l'autre des locaux.

Les factionnaires chargés du service de garde font circuler le tabac, les allumettes, le chocolat, et portent d'une cellule à l'autre les billets qu'on leur remet.

Quelle que soit l'activité des sergents de garde, ils ne peuvent empêcher cet abus.

La seule punition pouvant avoir quelque

influence sur le soldat quand il est profondément vicieux, est la cellule de correction, parce qu'elle est accompagnée d'une diminution de nourriture.

L'homme puni de la cellule de correction reçoit comme nourriture le pain et 2 soupes sans viande. La punition est interrompue tous les 7 jours pendant 4 jours.

Elle n'est usitée qu'à la discipline et pour des fautes très graves.

Et maintenant que nous connaissons les Joyeux, maintenant que nous avons vu ce qu'on fait pour eux, demandons-nous, en toute conscience si on réussit à les améliorer moralement.

De l'avis unanime des officiers du Bataillon avec lesquels j'ai pu m'entretenir de cette question (et c'est aussi mon opinion), les hommes des compagnies dites « mauvaises » et, de la section de discipline ne s'améliorent pas, à de très rares exceptions.

Ceux des compagnies dites bonnes donnent des résultats un peu moins lamentables, mais bien médiocres encore.

Pourquoi ne réussissons-nous pas à améliorer ces hommes ?

Est-ce la faute du commandement ? . . . — Nous avons vu avec quel dévouement et quelle intelligence les Officiers s'emploient à leur tâche. Nous avons dit le zèle, l'abnégation des Sous-Officiers et des Caporaux rengagés.

Si l'on en excepte certains Caporaux appelés au Bataillon « plus joyeux que les joyeux », tous les cadres ne méritent que des éloges ?

Est-ce la faute des moyens de moralisation ? — Certes non, il est impossible de mieux faire.

Est-ce la faute des moyens de répression ? — Oui, en partie : La prison commune est une des grandes causes d'insuccès. L'homme prend goût à la prison, s'y aveulit. La cellule elle-même n'isole pas le puni, grâce à la complicité des gardiens, et la cellule de correction elle-même, ce moyen extrême qui se propose d'agir par une légère diminution de vivres, n'atteint pas son but puisque les factionnaires apportent au détenu un complément de nourriture.

En résumé, les moyens de répression ne sont pas craints des hommes, ils ne les punissent pas.

Peut-on incriminer d'autres vices d'organisation ? — L'agglomération d'hommes trop nombreux et surtout le rassemblement avec garde de la section de discipline ; — l'absence ou la rareté de bons éléments autour desquels viendraient se grouper les bonnes volontés incertaines, les énergies sans persévérance.

Il y a donc évidemment des vices d'organisation sérieux ; mais la bonne volonté, le dévouement des Chefs sont tels, que même avec les moyens d'action dont ils disposent, on devrait avoir des résultats, sinon excellents, du moins passables, s'il s'agissait de relever des sujets normaux ayant commis des fautes.

Mais ici intervient une nouvelle cause, qui, s'ajoutant aux vices d'organisation, annihile les efforts des Chefs.

Cette nouvelle cause d'insuccès que les trois chapitres précédents ont eu pour but, en grande partie, de faire pressentir sans la nommer, et dont l'organisation actuelle ne tient aucun compte, est la mentalité pathologique de nos soldats.

Étudions cette mentalité.



IV

Les Soldats

des Bataillons d'Afrique sont presque tous des Dégénérés

Classification. — Étude de l'état mental de chaque Catégorie.

En présentant les conscrits nouvellement arrivés au Corps, en rappelant leurs antécédents, nous avons montré plusieurs catégories déjà nettement esquissées.

Ces catégories se sont de plus en plus dessinées au Bataillon et nous allons pouvoir maintenant bien comprendre leur valeur mentale.

1° Les Normaux. — On se souvient de ces hommes tristes, à l'allure correcte qui se tenaient isolés dans un coin de la chambrée, ces anciens Sous-Officiers rengagés, ayant commis une faute dans un moment d'aberration et ces rares jeunes gens condamnés une seule fois, en général, dans la vie civile mais s'étant ressaisis et voulant se réhabiliter.

Ils forment la majeure partie des normaux.

Tous ceux qui en ont fermement la volonté se conduisent bien au régiment. Nous les avons vus former dans les régiments un noyau honnête, et obtenir de l'avancement, la réintégration, la réhabilitation, justes récompenses de leurs efforts.

Nous pouvons, au point de vue mental, les considérer comme normaux.

2° Les Déséquilibrés. — Autour de ces sujets repentants, doués de volonté, mais malheureusement trop peu nombreux, gravitent quelques hommes intelligents, remplis par instants de bonnes intentions.

Élevés, le plus souvent dans un milieu honnête, ayant reçu une instruction suffisante, ils auraient pu gagner leur vie, étant bien doués. Mais, originaux, bizarres, ils se dégoûtaient vite du métier commencé, se hâtant d'en prendre un nouveau, puis un troisième,

Ils continuent au bataillon ce qu'ils avaient fait dans la vie civile :

Excellents soldats au début, donnant pleine satisfaction à leurs Chefs ; puis tout à coup se laissant entraîner à des fautes qu'ils regrettent amèrement ensuite.

Au point de vue mental, ce sont déjà des anormaux répondant bien à cette description du professeur Régis « des incomplets, porteurs d'une tare qui se traduit par un défaut d'harmonie et de pondération entre les diverses facultés et les divers penchants » (1).

Ce sont, d'après la classification du même auteur, des *déséquilibrés*, des *dégénerescents*.

3° Dégénérés moyens. — Les déséquilibrés étaient tous assez intelligents, avaient une petite instruction, montraient une tendance malheureusement inconstante mais visible vers le bien. Aucune tare physique bien apparente ne les distinguait.

Les sujets que nous allons observer sont déjà beaucoup plus tarés.

A leur arrivée au corps, ils nous ont raconté leur vie passée : les parents souvent alcooliques, le milieu de misère, parfois la défail-

(1) Régis, *Précis de Psychiatrie*, page 405.

lance de la famille.... l'école que beaucoup manquaient, que d'autres fréquentaient sans grand profit, étant d'intelligence peu vive, puis la vie de vagabondage, la réunion en bandes de maraudeurs, les vols, la prison commune où ils se souillaient moralement, contractant des habitudes contre nature. Enfin l'alcoolisme intoxiquant leur cerveau déjà si taré.

Qu'ont fait ces malheureux au régiment ?

Nous les avons montrés assez dociles au début, puis reprenant leurs habitudes de paresse, englobés dans des bandes, répondant à leurs chefs, sujets à des impulsions subites, partant en absence illégale, roulant de la salle de police à la prison, de la cellule à la discipline, où ils se mettent en ménage, de plus en plus veules et vicieux.

Quelques-uns cependant s'arrêtent sur cette pente. Ce sont en général les employés dont un officier ou un gradé s'occupe particulièrement ; sitôt qu'ils sont livrés à eux-mêmes ou subissent une mauvaise influence, ils retombent.

Que représentent toutes ces tares physiques dont nous venons de parler, cette médiocrité intellectuelle, cette débilité mentale, ces impulsions à la vie errante, cette aboulie, ces perversions sexuelles ?

Ce sont là des signes psychiques de dégénérescence simple.

Mais peut-être la dégénérescence est-elle encore plus accentuée chez eux, peut-être en portent-ils les stigmates physiques ? Cherchons-les.

Nous avons fait, à ce sujet, des recherches sur 65 hommes (40 des compagnies, 25 de la section de discipline) répondant nettement au type physique déjà décrit. — Nous avons trouvé :

Voûte palatine ogivale..............	28 fois.
Malformation d'oreilles............	4 —
Asymétrie faciale légère	4 —
Asymétrie crânienne...............	5 —
Implantation vicieuse des dents..	1 —
Strabisme interne léger..	3 —
Petitesse exagérée des testicules...... ,.... *(dont le malade de l'observation 4).*	2 —
Troubles de la parole : Bégaiement........	3 —
— — Bredouillement....	2 —

Certains sujets avaient plusieurs stigmates réunis.

Nous avons de plus trouvé :

Tremblement alcoolique 20 fois, coïncidant avec des antécédents éthyliques avoués par les sujets, et des symptômes non douteux (cauchemars avec vision de rats, de serpents, et pituite matutinale). De plus, 30 de ces hommes étaient nés de parents alcooliques.

Ces dégénérés simples sont très nombreux au Bataillon d'Afrique. Ils représentent environ les 2/3 de l'effectif. Nous les avons réunis, pour simplifier, en une même description ; ils ne sont cependant pas tous semblables. Chez les uns ce qui prédomine, c'est la faiblesse intellectuelle. l'aboulie, la paresse, la suggestibilité, c'est en somme la *débilité mentale*. Nous pouvons les appeler *dégénérés passifs*, dénomination d'autant plus justifiée, qu'au point de vue sexuel, ces dégénérés jouent le rôle de « femmes ».

Les *dégénérés moyens actifs* ont à peu près les mêmes tares, mais sont peut-être un peu plus intelligents. Moins abouliques que les passifs, ils sont susceptibles de velléités de bonnes intentions mais leurs projets ne sont jamais réfléchis et aussitôt conçus cédent la la place à un projet nouveau. On peut leur appliquer la description de Régis : « Ce qui domine en eux ce sont des lacunes profondes dans le jugement et le sens moral, une mobilité d'idées et de sentiments extraordinaire, un entraînement presque impulsif vers la fourberie, les excès, la violence, quelquefois les actes dangereux. Ce sont des composés de bien et de mal... En un mot, comme l'a dit Marie, leur

intelligence est un instrument auquel il manque un certain nombre de cordes. » (1)

4° Fous moraux. — Chez certains dégénérés moyens, l'intelligence reste en apparence normale, mais le déséquilibre moral est si complet, donne lieu à des manifestations tellement éclatantes, qu'ils constituent une catégorie spéciale.

« Ces sujets appelés " anesthésiques du sens moral " (*Ballet*), « daltoniques moraux » (*Arnaud*), suivant le degré de leurs tares morbides, sont les représentants les plus nets de la dégénérescence morale, de véritables dégénérés moraux, chez lesquels s'observent de la façon la plus évidente ces stigmates psychiques que nous avons donnés comme caractéristiques, et qui les résument à peu près entièrement : « amoralité, inaffectivité, inadaptabilité, impulsivité » (2).

Nous avons eu l'occasion d'observer trois fous moraux.

Voici leur histoire, elle fera mieux qu'aucune description, comprendre les dangers de conta-

---

(1) Régis — Précis de psychiatrie. Page 409.

(2) Régis — loc. cit. page 438.

gion morale qu'entraîne la présence au corps de ces malades. (Spécialement pour l'observation 3).

Observation I (*résumée*)

(3) A, 23 Ans :

Antécédents héréditaires : Grand-père suicidé Père « déséquilibré », avait quitté femme et enfants pour aller vivre avec une fille publique — mère normale, un frère nerveux — deux sœurs normales.

Antécédents personnels. — Pas de maladie avouée. Vigoureux, intelligent, apprenait très facilement, mais n'a jamais voulu travailler — violent dès l'enfance, incapable de persévérer dans une idée — débauché dès l'âge de 13 ans, (en ménage avec une fille de 14 ans), a essayé tous les métiers, et a fini par être souteneur, d'après les renseignements que nous avons pu avoir. Poussé par sa mère s'engage, mais a une conduite déplorable au régiment, s'enfuit pour aller rejoindre une femme, puis vole, est condamné, et vient au Bataillon d'Afrique.

Il continue à être violent, va trouver un sergent dans sa chambre et le menace de mort ; à certains moments il est doux, poli, insinuant, puis le lendemain devient sans motif une véritable bête féroce.

Absolument inaffectif et impulsif.

A des idées d'orgueil extraordinaires, ment avec un naturel et un cynisme surprenants. Employé dans un bureau, débrouille très bien la comptabilité, fait preuve

(3) les lettres sont purement conventionnelles dans toutes les observations.

d'intelligence, puis tout-à-coup commet une faute lourde, avec un manque de calcul, une maladresse stupéfiante.

Pédéraste passif malgré ses allures de meneur.

Finit par commettre un vol avec effraction, et disparaît par désertion.

Nous avions pu l'examiner quelques jours avant sa disparition. Il n'avait pas de tares physiques, à part une légère étroitesse de la voûte palatine. Il avait un perpétuel besoin d'agitation. Rien de particulier comme réflexes, ni comme sensibilité périphérique.

Observation II

B, 23 Ans :

Père décédé, occupait une situation très honorable. Mère très nerveuse, avait des crises dont nous n'avons pu savoir la nature exacte. Un oncle névropathe.

Personnellement, il a uriné au lit jusqu'à 7 ans ; a toujours été très délicat, lymphatique.

On l'a soigné, choyé, mais il était vaniteux, gourmand, menteur, vindicatif dès son plus jeune âge ; n'a jamais aimé personne ; accuse même ses parents qui ont été excellents pour lui et dont il a fait le désespoir.

Intelligence assez vive par certains côtés, caractère sournois et rusé. Se vante de posséder une instruction excellente, mais fait preuve d'une ignorance grossière.

A essayé quatre métiers différents. Au Bataillon, en raison de sa famille très estimée, on s'intéresse à lui.

Un officier essaie de le ramener au bien. B. proteste de son dévouement avec humilité, mais il vole son protecteur avec une audace extraordinaire dès qu'il en trouve l'occasion. Pris en flagrant délit, il nie avec

une conviction qui démonte son interlocuteur. On lui pardonne. Il s'en venge en calomniant l'officier.

Finalement, devient insolent, agressif, quelque ménagement qu'on ait pour lui ; le lendemain proteste de ses bonnes résolutions. Changé de corps, recommence ailleurs sa conduite incohérente, ses façons tour-à-tour humbles et insolentes, ses escroqueries, ses négations cyniques, ses calomnies. Ne s'attache à aucun camarade, et, fait très rare au Bataillon, n'a pas un ami.

Tous ses camarades le détestent, et il les vilipende et les dénonce tous.

Examen du sujet. — Visiblement dégénéré. Asymétrie faciale ; voûte palatine très ogivale ; léger strabisme interne ; pas d'alcoolisme. Pédéraste passif avéré ; n'a aucun goût pour les femmes. Nous n'avons pas pu le suivre davantage, il est, croyons-nous, libéré depuis plusieurs mois.

Observation III

C. 24 Ans :

Père alcoolique très violent. Un oncle maternel a présenté des troubles cérébraux.

Doué d'une santé physique excellente, intelligent, a appris à lire et à écrire couramment. Orgueilleux, volontaire, violent dès l'enfance. A mené une vie de débauche dès 14 ans, n'a pas tardé à devenir alcoolique.

Engagé dans l'Infanterie coloniale, il déserte sous prétexte qu'il ne part pas assez vite aux colonies. Repris, il est condamné pour vol, pour coups et blessures en pleine audience. (Il s'était précipité sur un témoin qui déposait contre lui, et avait tenté de l'étrangler).

Séjourne à la prison militaire, où il est un meneur

et un corrupteur, comme on pourra en juger par cè fragment de ses longs mémoires (1).

Il guérit rapidement, se fait punir pour aller rejoindre à la discipline un pédéraste passif, et est tué peu de temps après, dans une bataille entre Parisiens et Marseillais.

Comme tares physiques : strabisme interne très accentué de l'œil gauche, moins net à droite. Zônes

---

(1) Extrait des mémoires de C.. (cité textuellement ce qu'il est possible d'écrire).

«..... Quelques jours après mon arrivée au fort de X..., je vis rentrer dans ma chambre un jeune soldat d'un bataillon de chasseurs alpins en garnison à ...... ; et comme ce dernier était très joli garçon, pas un brin de moustache, et qui avait tout au plus 18 ans et demi, enfin d'une beauté ravissante, je lui donnai la main à monter son lit, à côté du mien, et le lendemain, je l'invitai à boire un quart de vin à la cantine.

Enfin le soir arrive je m'étais entendu avec plusieurs de mes camarades pour qu'ils fassent du bruit pour faire monter le sergent : qui fut dit fut fait. Mes camarades commencèrent à chanter. Quelques instants après, le sergent vient, menaçant de mettre tout le monde en cellule, si ceux qui avaient fait du bruit ne se dénonçaient pas.

Alors je dis que je chantais, et un de mes camarades dit que le petit chasseur chantait aussi. Il eut beau dire qu'il n'avait rien dit, le sergent fut sans pitié ; il nous conduisit dans une casemate éloignée.

Une fois enfermés tous les deux là dedans, mon petit camarade avait envie de pleurer. Aussitôt je me mis à le consoler, je lui fis ma déclaration d'amour, en lui promettant que je le protégerais contre les mauvais traitements que pourraient lui faire les camarades . . . .

. . . . . Huit jours après on nous remit dans la chambre commune.

Je le passai pendant quelques jours à un de mes camarades à seule fin de pouvoir me reposer.

d'hyperesthésie très nettes à la piqûre, au niveau des régions scapulaires postérieures. Hyperesthésie abdominale à la piqûre et à la pression. Légère asymétrie faciale et crânienne.

5° Dégénérés inférieurs. — Il paraît difficile, *à priori*, de trouver dans l'armée des individus plus tarés que ceux dont nous venons de parler. Il y en a cependant. En voici quelques observations :

Observation IV

D.. né en 1883 à Paris, a perdu son père de bonne heure, croit qu'il était alcoolique absinthique, mère et 2 frères normaux, prétend-il.

Antécédents personnels et histoire :

D.. a uriné au lit jusqu'à 13 ans, et a pu apprendre à lire et à écrire, mais d'une façon imparfaite. Ajourné un an pour faiblesse de constitution, a une condamnation pour vol ; dans cette affaire il avait été dupé, et a dénoncé ses complices.

Il les retrouve au Bataillon, et est menacé, battu et terrorisé par eux.

Dans une lettre reçue par D.. et qu'il a bien voulu me confier, son frère lui écrit ceci : « ....tu ne sais pas t'arranger..... tu es donc aussi poire que quand tu es parti.....il faut que tu sois toujours aussi bête pour laisser sauver des bonshommes quand tu es factionnaire., .tu dis que tu as perdu ton couteau, mais on te l'a fait, pauvre imbécile.... Ecris-nous, mais des choses sensées, non des stupidités ».

Examen physique

D... est doué d'une constitution en apparence robuste, mais a une mollesse musculaire extraordinaire. Physionomie complètement inintellligente. Voûte palatine très nettement ogivale. Crâne petit. Testicules extrêmement petits. Phimosis.

Examen mental

D... est complètemement aboulique, timoré, incapable d'une initiative quelconque. Il répond aux questions avec une petite voix de femme, mais ne peut pas toujours bien comprendre ce qu'on lui dit ; il a la mentalité d'un enfant de 8 ans d'intelligence médiocre.

Le lieutenant, les sous-officiers, s'accordēnt à dire que « c'est un pauvre diable, un faible d'esprit ». Cette faiblesse d'esprit, qui serait évidemment regrettable chez un soldat quelconque d'un régiment ordinaire, entraîne ici des conséquences lamentables.

D... qui, au point de vue sexuel, n'a jamais désiré de femmes, était antérieurement un masturbateur, et a même été pédéré en prison civile, est devenu au Bataillon un véritable « outil » entre les mains de ses camarades.

En prison il a été battu, pédéré, on a uriné sur lui ; on l'a obligé, prétend-il à pratiquer des succions péniennes : jamais il ne dénonce ses persécuteurs, « j'ai bien trop peur qu'ils me crèvent si je parle, dit-il ».

Après enquête faite, j'ai acquis la conviction que D.. est arrivé au dernier degré de la déchéance morale ; il sollicite ses camarades pour leur rendre les services les plus ignobles ; on le prend, puis on le chasse à coups de pieds. Il se plaint avec des allures de petit enfant battu. Ces allures sont d'autant plus remarquables que D... a une taille presque gigantesque et une corpulence normale.

D... est, à notre avis un dégénéré inférieur qui n'est pas à sa place dans l'armée. Nous l'avons proposé pour la réforme avec le n° 65 de la nomenclature médicale (Imbécillité) et il a été définitivement réformé,

Observation V

E. né en 1884. Père alcoolique décédé.

Antécédents personnels. — Variole à 8 ans ; aurait uriné au lit à partir de 8 ans jusqu'à 15 ans — a été d'ailleurs très débilité par la variole — à 19 ans fièvre typhoïde. A ÉTÉ A L'ÉCOLE JUSQU'A 19 ANS ET N'A JAMAIS PU APPRENDRE A LIRE ET A ÉCRIRE. Il épèle vaguement et copie quelques caractères.

Histoire. — A exercé plusieurs métiers faciles, garçon de courses, manœuvre ; puis est resté avec sa mère qu'il aidait à faire le ménage. Condamné pour vol, puis pour attouchements sur une fillette, et encore pour vol.

A essayé de se faire passer pour un nommé X... qui lui avait remis son livret militaire et de faire son service militaire à la place et sous le nom du dit X... — A été acquitté en Cour d'assises, son avocat ayant plaidé l'irresponsabilité.

Interrogé sur ses antécédents sexuels, E nous raconte qu'il n'a jamais eu envie d'avoir des rapports avec des femmes. Comme nous lui objectons qu'il a été condamné pour attouchements sur une petite fille, il répond qu'il « a seulement envie de voir, quelquefois de toucher, mais rien plus ». Il s'est masturbé souvent en regardant des femmes se déshabiller dans une chambre voisine de la sienne. C'est d'ailleurs un masturbateur passionné.

Pédéraste passif dès l'âge de 8 ans, il a continué à

se faire pédérer tous les 2 ou 3 jours pendant 3 ou 4 ans, par un camarade plus âgé, puis il a été avec d'autres hommes qui le payaient.

Après hésitation et promesse que je ne publierai pas son nom, il avoue que la vue d'un homme imberbe l'excite bien plus que la vue d'une femme.

Au Bataillon il continue sa vie misérable. Se prétend pris de force, mais en réalité est parfaitement consentant. Il en est arrivé à parcourir les chambrées pour racoler des pédérastes actifs et pour pratiquer des succions péniennes.

Est actuellement à la discipline où on a dû le reléguer dans le « marocain » pour lui éviter des brimades.

Simulateur endiablé pour de petites affections, il s'introduit du jus de citron dans l'urèthre, se provoque des plaies, etc. A été 22 fois « non malade » à la visite dans diverses garnisons.

Examen

Crâne petit, asymétrique. Asymétrie faciale. Voûte palatine extrêmement ogivale, déformation légère des oreilles ; carie dentaire généralisée — bégaiement — physionomie inintelligente quoique vaguement rusée ; — incapable de suivre une conversation.

Témoignage des officiers et des sous-officiers : E... est un « *minus habens* ».

Nous estimons que E.. est un dégénéré inférieur, impropre au service militaire et le proposons pour la réforme avec le même diagnostic 65 et les mêmes considérations que D... Il a été également réformé.

Observation VI

F.. né en 1883.

Antécédents héréditaires. — Père cultivateur, boit trois litres de vin par jour, plus des absinthes assez fréquemment. Mère a eu plusieurs crises nerveuses; une

sœur décédée d'une affection indéterminée, 2 sœurs vivantes jeunes.

Antécédents personnels. — A uriné au lit jusqu'à 12 ans. A été à l'école jusqu'à 13 ans assidûment. N'a pu apprendre ni à lire ni à écrire ; parti comme domestique dans les fermes. N'a jamais vu de femmes, probablement par timidité, est d'ailleurs peu attiré par leur vue. Masturbateur à 9 ans.

Alcoolique, buvait régulièrement 3 litres de vin par jour, assez souvent une ou 2 absinthes, de l'eau-de-vie dans le café. De plus s'enivrait régulièrement tous les dimanches.

Condamnations antérieures

Une à 19 ans pour avoir pris 3 poules à l'instigation d'un individu qui l'a ensuite dénoncé.

Une autre pour avoir volé des montres chez un horloger dans des conditions stupides. S'est bien conduit en prison. Au régiment il est docile, discipliné, sauf quand des meneurs de bandes le dirigent A été violenté en prison par des camarades qui, *dit-il*, ont essayé sans succès de le pédérer. N'est d'ailleurs pas connu comme pédéraste.

Examen du sujet

Crâne petit, asymétrique, physionomie inintelligente, voûte palatine ogivale, canitie précoce. Hésitation marquée de la parole : le malade trouve difficilement ses mots.

Examen mental

F.. est incapable de dire en quelle année il est né, ni en quel département, ni de soutenir une conversation sur les sujets les plus simples.

Les officiers confirment notre façon de voir et déclarent que F.. est un pauvre d'esprit, docile, mais inintelligent. Un sergent et le lieutenant lui-même se sont consacrés spécialement à F.. pendant un mois pour essayer de lui apprendre le tir à la cible. Ils n'ont

pu y réussir. Sous des dehors placides, F. cache d'ailleurs des instincts de rapine, de dissimulation, mais il opère si bêtement ses larcins qu'il est immédiatement découvert.

Même conclusion que pour D et F. F... est un dégénéré inférieur. Nous le proposons pour la réforme.

Il n'a pas encore paru, croyons-nous, devant la commission. (Cette observation est très récente).

6° Dégénérés épileptiques. — Les épileptiques, dit Régis, sont tous ou presque tous irritables, sujets à des crises de colère et d'emportement subites, violentes et furieuses, pendant lesquelles ils ne s'appartiennent pour ainsi dire plus. Cette « instabilité » est la note dominante de leur caractère. Beaucoup ont, en outre, des vices et des instincts pervers....

Plus encore que celles des dégénérés, les impulsions des épileptiques portent la marque de l'état pathologique dont elles relèvent. Soudaineté d'apparition, violence aveugle et brutale, rapidité et brièveté, inconscience automatique, amnésie, réitération similaire, intermittente ou même périodique de l'acte, tels en sont les caractères ».

On conçoit aisément qu'une impulsion épileptique se traduisant par une absence illégale, une désertion, un acte de violence envers un chef militaire puisse entraîner pour le malade qui en est l'auteur, les sanctions les

plus graves du Code militaire. Il y a un intérêt primordial à diagnostiquer aussitôt que possible les cas d'épilepsie.

Ce diagnostic, facile chez les sujets atteints de crises convulsives est souvent fort délicat dans les cas d'épilepsie larvée. Voici l'observation d'un sujet que nous n'avons pu malheureusement suivre jusqu'au bout et qui montre la difficulté de diagnostiquer certains cas.

Observation VII

G... 22 Ans :

Père alcoolique, battait fréquemment sa femme — a divorcé, s'est remarié — *est mort dans un asile d'aliénés.* Mère bacillaire.

G... a été à l'école jusqu'à 13 ans, a appris à lire, à écrire, puis est parti garder les moutons. Un oncle qui l'a pris en pension, l'habitue à boire de l'eau-de-vie soit dans sa soupe, soit par petits verres. A ce régime G... devient alcoolique. Dès 15 ans, il a des cauchemars, la pituite matutinale, du tremblement. Il devient également dyspeptique, raconte-il. De 18 ans à 21 ans, il mène une vie errante qui lui attire 10 condamnations pour vagabondage, vol, mendicité.

Au Bataillon, il fait un service déplorable, a entre autres motifs de punition celui-ci qui nous paraît intéressant au point de vue diagnostic : « recevant un ordre du sergent a fermé violemmeut la porte, en criant « bandes de tourtes ». Il est sujet à des accès de colère dont il exagère d'ailleurs la portée. (Il est extrêmement menteur et ment assez adroitement).

Au point de vue sexuel, G... est un pédéraste passif ; et fait partie du « marocain » ; il a eu à subir, dit-il, des vexations pour refus de se laisser pédérer et aussi à

cause de son rôle de témoin dans une affaire de conseil de guerre.

G... est de plus un masturbateur enragé. Il prétend (?) qu'il se masturbe 6 ou 7 fois par jour.

Agité perpétuellement, il écrit aux généraux, à divers hommes politiques pour réclamer sa libération, en disant qu'il est aliéné.

Examen du sujet

G... est de constitution faible, très amaigri. Pâle, langue légèrement saburrale Constipation. Crâne petit. Physionomie à la fois peu intelligente et très rusée.

Réflexes pharyngiens et cornéen diminués.

Bégaiement très accentué par instants, surtout en présence du médecin et des officiers. (Exagération visible tout en faisant une part très grande à l'émotivité possible). Interrogé au sujet de ses crises nerveuses dont il parle constamment, G... prétend qu'elles sont terribles. Finalement il avoue ne jamais perdre connaissance, ne pas tomber par terre, mais être pris d'accès de rage pendant lesquels il piétine violemment ses effets ou lance les objets qui se trouvent à sa portée.

L'examen de la sensibilité cutanée montre une zone d'hypoesthésie très accentuée à chaque région scapulaire postérieure.

Tremblement alcoolique. Agitation continuelle. Instabilité. Voyant qu'il nous intéresse, G... croit utile d'exagérer considérablement ; il souffre de partout, ne digère pas, enfin il bégaie de telle façon que toute conversation devient impossible. Soumis à une observation étroite, il demande à un infirmier « que faut-il que je fasse pour que le major me croie fou ? ». L'infirmier lui ayant dit « il faut rigoler tout le temps », G... est pris d'un rire inextinguible chaque fois qu'il nous voit venir. Nous lui demandons une fois une

lettre qu'il écrivait à un Parent. Cette lettre était normale. Mais depuis, G... écrit des lettres insensées qu'il laisse intentionnellement traîner sur son lit.

Fait intéressant à noter, dans ces lettres ridiculement exagérées, adressées au Préfet de police, et datées de « prison centrale Roquette où je suis les fers aux pieds », G.. qui est d'ailleurs couché dans un excellent lit d'hôpital a écrit cette phrase « j'ai dans l'estomac un appareil scientific électric en forme de serpent qui me dévore la gargouille ».

Jamais G.. n'a envoyé ces lettres ; il les déchire après nous les avoir montrées, pensant que l'effet utile est produit. Il a un jour à l'hôpital un accès de colère soudain, non provoqué, lance des pots à la figure d'un infirmier. Pas de perte de connaissance, pas de chute, pas d'écume, pas d'abolition du réfléxe pupillaire ; l'accès de colère dure une minute environ ; il n'y a pas d'amnésie consécutive.

Interrogé sur les motifs de cet acte, il répond seulement « je recommencerai si on m'embête ». Nous ne pouvons toutefois découvrir par la suite aucun signe de délire de persécution et jamais plus G.. n'alléguera ce motif.

Conclusions. — G... est manifestement un exagérateur et par moments un simulateur complet, mais qui nous fait penser à l'axiome de Lasègue : « On ne simule bien que ce qu'on a ».

Les antécédents héréditaires, le bégaiement, les habitudes de masturbation, joints à des stigmates physiques font de G... un dégénéré évident. Ses troubles digestifs, son alcoolisme, en font un intoxiqué.

Ses accès de fureur spontanée et courte, sans perte de connaissance, sans amnésie consécutive, sans obnubilation crépusculaire bien nette, nous permettent-ils de poser catégoriquement le diagnostic d'épilepsie larvée ?

Ce diagnostic peut paraître risqué, bien que certains auteurs (Ducosté) aient publié des cas d'épilepsie consciente.

Cependant nous croyons que G... est non seulement un dégénéré, un intoxiqué, mais encore un malade atteint d'épilepsie larvée. Nous aurions voulu le faire réformer si une observation prolongée avait confirmé notre opinion. Malheureusement il nous a été impossible de suivre plus longtemps le malade.

Au moment où nous changions de garnison, nous avons appris que G... allait passer en Conseil de guerre quelques jours après pour destruction d'effets. Nous avons rapidement rédigé un rapport où après avoir mis les Membres du Conseil de guerre en garde contre le grief de simulation qu'on ne manquerait pas d'opposer à G..., nous disions en résumé que, sous son exagération manifeste, indiscutable, se cachait un état mental pathologique, que sa responsabilité était atténuée dans une très large mesure,

Nous voici arrivé au terme de l'examen des catégories d'hommes que nous avons rencontrées au Bataillon. A part le premier groupe que nous avons considéré comme normal, tous les autres sont donc des tarés.

De la lecture de ces descriptions, de l'exposé des observations recueillies, pouvons-nous dégager une donnée générale qui caractérise tous les sujets observés ?

Déséquilibrés, dégénérés moyens, fous moraux, dégénérés inférieurs, dégénérés épileptiques, sont tous des *impulsifs* à des degrés divers.

« Ce qui caractérise essentiellement la dégénérescence, ce qui lui donne son empreinte et en constitue le stigmate fonctionnel, c'est l'impulsivité. Cela est si vrai que, mieux que tout, l'impulsivité pourrait servir à classer et à catégoriser les divers degrés de dégénérescence.

Au degré le plus inférieur, chez l'idiot et l'imbécile complet, l'impulsivité est à son comble et le processus volitionnel est réduit au réflexe purement mécanique ou à peu près.

Au degré moyen, c'est-à-dire chez le dégénéré proprement dit, l'impulsivité est moins sommaire, elle s'accompagne dans une mesure plus ou moins grande d'idée, de conscience,

d'émotion, de souvenir, mais elle n'en est pas moins fatale et brutale.

Au degré le plus haut de l'échelle, chez les dégénérés supérieurs représentés par les déséquilibrés, l'impulsivité est surtout psychique et se manifeste par de l'instabilité mentale, de l'aprosexie, de l'aboulie, des tics, des tendances obsédantes contre lesquelles le sujet lutte, mais non toujours victorieusement (1) ».



(1) Régis Précis de psychiâtrie page 411.



V

Résultats

de la

Réunion de ces Dégénérés

Mentalité de la Foule.

Influence de cette foule sur l'état mental individuel

Nous avons dit que les militaires des Bataillons d'Afrique sont organisés en deux grandes bandes, perpétuellement excitées l'une contre l'autre, se mettant seulement d'accord pour résister aux officiers et aux gradés.

Il y a là un état de tension continuel. Survienne un incident quelconque : punition considérée comme injuste par un meneur,

suspicion de la qualité de la soupe, marche fatigante, rixe entre Parisiens et Marseillais, dénonciation, etc.., ou même simplement si le sirocco souffle, l'état habituel de tension s'exagère, un courant s'établit entre les joyeux, les transformant en une " foule " au sens psychologique du mot.

Si l'on veut bien considérer que les motifs énumérés plus haut se produisent trés fréquemment, on comprendra que nos hommes sont presque constamment en " foule ".

Dans la foule on trouve :

1° des meneurs

2° des menés.

D'après G. le Bon (1), il y a deux sortes de meneurs en général : les uns sont des « hommes possédant une volonté à la fois forte et durable » (cette catégorie ne se rencontre pas au Bataillon).

« Les autres sont des hommes énergiques, à volonté forte et momentanée ».

(2) « Si l'énergie de ces meneurs est puissante, elle ne survit guère à l'excitant qui l'a fait naître. Ce sont des meneurs qui ne peu-

---

(1) (2) G. le Bon, Psychologie des foules — P. 109-110.

vent exercer leur fonction qu'à la condition d'être menés eux-mêmes et excités sans cesse, d'avoir toujours au-dessus d'eux un homme ou une idée, de suivre toujours une ligne de conduite bien tracée ».

Cette description s'applique parfaitement aux meneurs du Bataillon.

Ils se recrutent dans la catégorie des dégénérés actifs, et dans celle des fous moraux. Le sujet de l'observation III, était un meneur remarquable à certains points de vue : courageux, violent, despotique avec ses camarades, n'admettant même pas qu'on fît une objection à ses plans ou qu'on discutât ses ordres. Mais comme c'était un dégénéré, il était incapable de persévérer dans une idée.

Celui-là était au moins énergique ; mais nous avons vu des meneurs, dégénérés actifs simples, qui étaient, en temps ordinaire, des militaires assez paisibles, et qui, excités par le bruit, par les applaudissements de la galerie, devenaient momentanément des dirigeants. Leurs camarades obéissaient, d'ailleurs, naïvement, docilement.

Quels sont donc ces camarades qui obéissent perpétuellement sans discuter ? Quels sont les menés, les grégaires ?

C'est la masse des déséquilibrés, des débi-

les mentaux, des dégénérés inférieurs, gens dociles et passifs ayant toujours besoin d'une direction.

Constitution de la « Foule »

Dans toute foule il y a :

1° *Mise en commun de qualités ordinaires ;*
2° *Création de caractères nouveaux.*

1° Que peuvent bien mettre en commun nos hommes ?

Leurs instincts, leurs passions, leurs sentiments.

Et par quoi sont entretenus ces instincts, ces passions, ces sentiments ?

Nous ne pouvons mieux le faire comprendre qu'en citant encore G. Le Bon : « ce n'est pas seulement dans la vie organique, mais encore dans le fonctionnement de l'intelligence, que les phénomènes inconscients jouent un rôle tout à fait prépondérant. Nos actes conscients dérivent d'un substratum inconscient, créé surtout par des influences d'hérédité. Ce substratum renferme les innombrables résidus ancestraux qui constituent l'âme de la race.

Or, ce sont précisément ces qualités générales du caractère régies par l'inconscient, et

que la plupart des individus normaux d'une race possèdent au même degré, qui, dans les foules, sont mises en commun.

Dans l'âme collective, les aptitudes intellectuelles des individus, et par conséquent leur individualité s'effacent. L'hétérogène se noie dans l'homogène, et les qualités inconscientes dominent ».

Or, que peuvent être ces qualités inconscientes créées par l'hérédité chez nos hommes, dont nous avons dit les parents et souvent les grands parents alcooliques, déprimés par la misère et les privations, tarés fréquemment au point de vue nerveux ?

Ces soldats, déjà chargés d'une hérédité si pesante sont devenus pour la plupart des intoxiqués, des alcooliques ; ils ont perdu dans la paresse, la misère, le vice, les derniers restes de santé morale qu'ils pouvaient conserver.

Quelles qualités psychologiques de pareils sujets peuvent-ils réunir pour constituer une foule ?

Et cette foule n'est-elle pas déjà pathologique par ses éléments constituants ?

2° *Création de caractères nouveaux.* — « Dans l'agrégat qui constitue une foule, il n'y a nullement somme et moyenne des éléments,

il y a combinaison et création de nouveaux caractères, de même qu'en chimie, certains éléments mis en présence, les bases et les acides par exemple se combinent pour former un corps nouveau présentant des propriétés différentes de celles des corps ayant servi à le constituer. »

Quels sont donc ces caractères nouveaux ?

A) *L'individu, en foule, acquiert par le fait seul du nombre un sentiment de puissance invincible qui lui permet de céder à des instincts que, seul, il eût forcément refrénés. Il sera d'autant moins porté à les refréner que, la foule étant anonyme, et par conséquent irresponsable, le sentiment de la responsabilité disparaît entièrement.*

B) *Une seconde cause, la contagion, intervient également pour déterminer chez les foules, la manifestation de caractères spéciaux, et en même temps leur orientation.*

C) *Une troisième cause est la suggestion, dont la contagion mentionnée plus haut n'est d'ailleurs qu'un effet.*

Evanouissement de la personnalité consciente, prédominance de la personnalité inconsciente ; orientation par voie de suggestion et de contagion des sentiments et des idées dans un même sens ; tendance à transformer

immédiatement en actes les idées suggérées ; tels sont les principaux caractères de l'individu en foule. Il n'est plus lui-même, il est devenu un automate que sa volonté ne guide plus » [1].

Quelle est l'influence de la foule sur la mentalité individuelle ?

A) *Elle provoque chez certains prédisposés l'apparition d'idées de persécution.* — Nous venons de voir que l'individu placé en « foule » est éminemment suggestionnable. Nos soldats, qui sont en général des passifs, sont bien plus disposés encore que des individus ordinaires, à subir cette suggestion.

Or, il arrive fréquemment le fait suivant :

Un homme est puni par un gradé ; souvent il comprend que sa punition est juste, mais il est dans la nature de tout homme de chercher à s'excuser et même à avoir raison. Il dit donc qu'on a exagéré en le punissant, qu'on a été injuste. Ses camarades de chambrée forment un auditoire approbatif qui excite et encourage le plaignant. Déjà la peine subie est cotée par eux comme une brimade, une vexation. Cha-

(1) G. Le Bon — loc. cit.

cun, se sentant écouté et soutenu, fait un récit analogue, en dénaturant les faits, et en imaginant au moment même une foule de détails destinés à soulever l'indignation générale, et à transformer le puni en victime ou en héros.

Survient un meneur surexcité : il affirme aux camarades que « cela ne l'étonne pas... tous les sous-officiers sont des brutes... ils en veulent à tous les hommes, et à celui qui vient d'être puni en particulier... » Il le sait... d'autres le répètent.... la contagion prend naissance.

Le fait est colporté, dénaturé, généralisé. Il n'est plus question de punition, on dit " brimade ", " menaces ", " insultes ". Un autre parle de coups. Et chaque homme, acceptant ces affirmations, finit par y croire de bonne foi.

Bientôt, dans quelques cerveaux débiles une idée se fait jour : « ...les gradés sont des brutes ; ils ne songent qu'à nous persécuter.... un de ces jours ils vont s'attaquer à moi si je ne prends pas les devants. D'une façon ou de l'autre il faut que je me défende contre ces bourreaux ».

En résumé, chez nos dégénérés, éminemment suggestionables, prédisposés au délire mais n'en faisant pas, en général, quand ils

sont isolés, la foule provoque fréquemment l'apparition d'idées délirantes, idées de persécutions la plupart du temps. Certains de ces persécutés peuvent même devenir persécuteurs.

Il importait de mettre ces faits en évidence pour montrer combien il faut être prudent dans les enquêtes faites au sujet de violences ou de brimades soi-disant exercées par des chefs. Il convient de n'accepter les récits de nos dégénérés que sous bénéfice d'inventaire et de contrôle, d'enquêter aussitôt que possible, avant qu'une légende ait eu le temps de se former (1).

B) *Elle exagère la tendance aux obsessions et aux impulsions.* — Un deuxième résultat de l'influence de la foule, est d'exagérer l'état de tension, d'instabilité nerveuse qui est la note dominante de tous nos dégénérés. En un mot, l'influence de la foule exagère la tendance aux obsessions et aux impulsions.

L'obsession la plus fréquente chez nos hommes, est ce qu'on a appelé le « cafard ».

---

(1) Un excellent moyen de contrôle consiste à faire raconter deux ou trois fois l'incident par le même témoin, en ayant soin de l'interroger à plusieurs jours d'intervalle. On fera même bien de recueillir ses dépositions par écrit.

Elle est assez complexe et renferme une foule d'idées obsédantes : pensées mélancoliques, crainte vague résultant de l'éloignement dans un pays aride, de l'absence totale de distractions, dégoût de la discipline ; obsession de la fixité des heures de travail, de l'obligaiion d'accomplir certains devoirs, vague désir de l'anéantissement, constatation de l'inutilité de l'existence. C'est le premier degré du « cafard ».

Mais bientôt il y a réaction du système nerveux contre ces idées déprimantes, l'obsession devient impulsive.

Alors apparaissent les idées de déambulation ou de vengeance ; quelquefois le sujet a la tentation de briser quelque chose ou de tuer quelqu'un pour échapper à la contrainte vague mais anxieuse qu'il subit (1).

Le « cafard » est fortement influencé par une foule de causes extérieures :

1° L'éloignement, l'aridité du pays (le cafard est bien plus fréquent dans le Sud que dans le Nord).

Je ne saurais mieux résumer cet état anxieux qu'en citant textuellement cette phrase typique d'un Joyeux que j'interrogeais l'été dernier à Foum Tatahouine un jour qu'il était en plein « cafard » — « Il faut que je fasse une connerie me disait-il, n'importe laquelle, mais *j'ai besoin* d'en faire une, *ça me soulagera*. »

2° La température (les jours de sirocco, le cafard sévit avec intensité).

3° L'oisiveté (c'est aux heures de sieste, les jours de repos, que les obsessions sont les plus fortes).

Il peut paraître paradoxal de dire que le cafard est augmenté par la vie en commun, alors que l'on connaît la solitude comme une des causes les plus fréquentes d'obsession.

Il est évident que pour l'obsédé, la compagnie d'un individu normal serait un puissant antidote, mais il faut se rendre compte que nos hommes sont presque tous des dégénérés prédisposés ; que l'obsession se propage rapidement chez eux.

Quand un soldat d'une chambrée a le « cafard », il est bien rare qu'il ne le communique pas à un ou plusieurs autres.

La plupart du temps cette obsession, ce « cafard » se termine par une impulsion consciente, par une déambulation. Le malade part en absence illégale.

« La ~~mono~~dromomanie, dit le professeur agrégé *Chavigny*, est surtout le fait des dégénérés ; le malade, après une période d'obsession, se laisse aller aux voyages les plus inconsidérés, les

moins en rapport avec ses obligations, sa situation » (1).

D'autres fois, mais plus rarement, le " cafard " fait commettre à l'homme des actes délictueux, violences, insultes.

Il est facile de deviner quelles conséquences graves de tels actes peuvent avoir pour des militaires soumis à une discipline sévère. — Indépendamment de ces impulsions conscientes, et plus ou moins irrésistibles, on pourrait trouver chez nos dégénérés épileptiques des impulsions inconscientes avec amnésie consécutive, des faits d'automatisme ambulatoire ; — nous n'en avons jamais vu encore.

c) *Elle abaisse actuellement le niveau intellectuel et moral.* — La foule agit fréquemment sur la mentalité individuelle en abaissant le niveau intellectuel et moral.

Ceci est facile à comprendre : puisque l'homme en foule n'est plus dirigé par son centre cérébral supérieur, mais suit l'impulsion donnée par des meneurs agissant eux-mêmes par instinct.

La contagion mentale est la cause principale qui abaisse actuellement le niveau intellectuel et moral de la foule.

(1) P. Chavigny. Diagnostie des maladies simulées. Libraire Baillère. Page 236.

On peut citer bien des exemples de cette contagion :

1° Certains actes de pédérastie accomplis en prison commune contenant 15, 20 individus, par des hommes qui d'ordinaire n'ont aucune tendance à cette perversion sexuelle. (Nous en avons plusieurs observations remarquables).

2° *Les Tatouages*. — La plupart de nos hommes se font tatouer sur le corps des signes indélébiles, au mépris des règles les plus élémentaires de la prudence.

Tous ont cependant intérêt à passer inaperçus de la justice et à éviter tous les signes extérieurs qui peuvent servir à les identifier.

C'est vers ce but de dissimulation d'état-civil que devraient tendre les efforts de tous les criminels.

Ces tatouages sont donc une marque certaine d'aberration, d'imprudence grossière et irraisonnée, qui n'a d'autre cause que l'influence de la foule.

3° *Les mutilations volontaires*. — Ces mutilations surviennent par véritables épidémies. Nous avons cité des statistiques probantes à cet égard. Le mutilé expose sa vie d'une façon stupide, pour éviter un exercice d'une demiheure, ou une courte corvée. Il souffre parfois

horriblement de ses plaies, mais il continue à les envenimer, imitant l'exemple de ses camarades qui subissent et provoquent eux-mêmes inconsciemment la contagion mentale.

Que dire également des hommes qui absorbent une décoction de laurier-rose ? — A Médenine, il y a eu une sorte d'épidémie de ces intoxications provoquées ; deux hommes en moururent, ce qui ne découragea pas les survivants.

Cependant l'épidémie décrut quelque temps après, quand la période de suggestion latente fut passée, et actuellement les cas d'empoisonnement sont rares.

D) *Elle pourrait relever ce niveau moral par l'influence de bons meneurs.* — En certains cas la « foule » peut avoir au contraire un rôle moralisateur. « Elle est susceptible d'accomplir des actes de dévouement, de sacrifice, de désintéressement très élevés, beaucoup plus élevés même que ceux dont est capable l'individu isolé ».

En voici quelques exemples : l'an dernier, au moment d'une catastrophe maritime, il y eut parmi les militaires de plusieurs bataillons d'Afrique un mouvement de pitié spontané, général ; chaque homme donna tout l'argent

dont il disposait pour venir en aide aux veuves et aux orphelins laissés par les matelots.

Nous avons déjà parlé d'un autre exemple de solidarité remarquable : les quêtes faites en faveur des camarades prisonniers. Mais ces faits d'élévation morale sont extrêmement rares.

A quoi cela tient-il ?

A notre avis, à l'absence de bons meneurs. Une idée de dévouement, de gloire, d'honneur, de patrie, lancée parmi ces hommes éminemment suggestionnables, se propagerait rapidement. Peu à peu on arriverait à créer un courant vers de belles aspirations.

Mais, objecterez-vous, les officiers, les gradés font des causeries morales ! — Certes, et ils les font parfaitement, mais ils se heurtent au mauvais vouloir des hommes. Pour ceux-ci qui voient dans le chef un ennemi, dans la causerie une leçon, toute bonne intention semble suspecte.

Si parfois, à force de persévérance et de persuasion, quelques graines semées dans ce mauvais terrain parviennent à germer, elles sont destinées à se dessécher et à périr étouffées par les mauvaises habitudes, les exemples néfastes, les influences pernicieuses. Ce qu'il faudrait, ce sont des meneurs du même monde

que nos joyeux, ayant sur certains points les mêmes idées, les mêmes goûts, mais conservant un fonds de repentir, une aspiration vers le bien. Ces hommes, parlant la langue des autres, partageant leur sort, sauraient créer des courants d'opinion et on pourrait *moraliser l'individu par la foule*.

C'est pour cela que les sous-officiers rengagés qui venaient autrefois au bataillon pour des fautes militaires (mais pas pour vol), qui étaient en somme d'honnêtes gens condamnés pour des peccadillles, et désirant se relever, avaient une excellente action sur les autres Joyeux auxquels on les mêlait.

Et s'ils ne savaient pas quelquefois par eux-mêmes créer un courant vers le bien, ils étaient au moins des éléments de modération, considérant leurs chefs sans hostilité, et commentant leurs paroles sans acrimonie.

Actuellement tous les meneurs sont des dégénérés amoraux, impulsifs, insociables ; leur influence acquiert son maximum d'intensité sur le cercle de débiles mentaux qu'ils dirigent.

Pour obtenir le moindre résultat, il faudrait arriver à maîtriser la foule, à utiliser ses forces, à lui donner une impulsion favorable.

On doit y arriver, si l'on brise l'homogé-

nité du noyau en éloignant les éléments néfastes, et en les remplaçant par de bons meneurs qui seconderont les efforts des officiers et des gradés, au lieu de les entraver, et leur permettront de tenter avec chances de succés leur œuvre régénératrice.





VI

Réformes et Projet d'Organisation nouvelle

De l'étude précédente nous pouvons déduire la nécessité de réformes à apporter dans l'organisation des Bataillons d'Afrique et faire ressortir les données essentielles d'après lesquelles ces réformes devraient être accomplies.

Dans les chapitres antérieurs nous avons étudié les antécédents de nos hommes, leur vie avant l'incorporation, leur façon de se conduire au Bataillon vis-à-vis de leurs chefs et entre eux, nous avons dit leur organisation en bandes dirigées par des meneurs et constituant une « foule » qui influe sur le niveau moral individuel déjà bien bas en l'abaissant davantage.

Nous avons tenté de démontrer que si l'on ne réussit pas à améliorer les Joyeux, la faute en est non pas aux officiers et aux sous-officiers, qui ne peuvent faire mieux, mais aux moyens de répresssion mal combinés, souvent nuisibles, et surtout aux lacunes d'une organisation qui, ayant pour but de traiter et d'améliorer des dégénérés impulsifs à état mental spécial ne tient aucun compte de cet état mental.

A notre avis, *l'appréciation de la mentalité des Joyeux doit être la base de toute organisation nouvelle sérieuse, susceptible de donner des résultats.* Telle est la donnée fondamentale qui, nous l'espérons, se dégagera de notre travail.

Cette appréciation de la mentalité nous conduira à deux résultats :

1° *Elimination de tous les aliénés par réforme.*

2° *Organisation des Bataillons d'Afrique sur des bases nouvelles permettant de traiter chaque homme d'après son état mental.*

1° Elimination des Aliénés. — Nous avons pu trouver en 1907, 2 aliénés sur 60 hommes à la section de discipline soit 3,33 o/o ; et 2 sur 130 hommes des compagnies, soit 1,53 o/o. De ces quatre malades, un a été libéré quelques semaines après notre examen.

Nous avons proposé les trois autres pour la réforme avec des rapports détaillés : deux ont déjà comparu devant la Commission qui a bien voulu partager notre manière de voir, et les a réformés.

Pressé par le temps, d'une part, et, n'ayant pas, d'autre part, malgré nos efforts, la prétention d'être un aliéniste, nous nous sommes borné aux cas absolument typiques et indiscutables. C'est-à-dire que les chiffres de 3,33 o/o et 1,53 o/o sont certainement bien au-dessous de la réalité.

Notons que la proportion d'aliénés à la section de discipline, est au moins double de celle qui existe au Bataillon.

Ceci ne doit pas nous surprendre, puisqu'à la discipline affluent tous les tarés.

La recherche des aliénés devra donc s'exercer d'une façon particulièrement attentive parmi les disciplinaires.

L'élimination des aliénés, dont nous nous occupons actuellement pour le Bataillon d'Afrique, n'est qu'un cas particulier de la grande question des aliénés militaires, et des aliénés méconnus en général.

Nous ne pouvons, dans cette esquisse

rapide, faire un historique complet de la question. Rappelons toutefois la thèse inaugurale de *Pactet* en 1891 sur les aliénés méconnus et condamnés par les tribunaux, les thèses de *Lacausse*, de *Ferris*, faites sous la direction du professeur *Régis* à Bordeaux ; le travail de M[rs] *Vigouroux* et *Colin* sur les aliénés criminels, puis le magistral exposé de la question des « aliénés méconnus et condamnés » fait par *Taty* au Congrès de Marseille en 1899 ; « l'aliénation mentale dans l'armée » de *Catrin* en 1901 ; les nombreuses communications de *Régis*, *Taty*, *Granjux*, le travail d'*Uzac*, la thèse de *Cavasse* « les dégénérés dans l'armée coloniale » ; le livre de *Morache* sur la responsabilité, le manuel de Psychiatrie du professeur *Régis*, qui consacre un chapitre spécial à l'expertise psychiatrique dans l'armée ; le « diagnostic des maladies simulées » de *Chavigny*, qui examine la question des expertises dans les cas d'aliénation mentale ; enfin le travail de *Pactet* : « les aliénés dans l'armée et les pénitenciers militaires » paru dans la revue de psychiatrie de Décembre 1906. Nous nous inspirerons de ces travaux dont plusieurs conclusions peuvent s'appliquer aux Bataillons d'Afrique.

Comment et a quel Moment doit-on examiner les Hommes d'une façon particulièrement attentive pour éliminer les Aliénés ?

a) *Aussitôt que possible après l'arrivée au corps.*

b) *A l'occasion de delits ou crimes (examen obligatoire des inculpés).*

---

a) *Aussitôt que possible après l'arrivée au Corps.* — Le but à atteindre serait d'empêcher les aliénés d'entrer dans l'armée, et de les arrêter à la révision. Aussi M. le professeur Régis estime-t-il qu'il faut « éliminer à la révision les dégénérés psychiques, comme on y élimine les dégénérés physiques ».

Ce serait sans doute l'idéal. Mais il faut, croyons-nous, pour réaliser ce desideratum, si juste, que le conseil de révision fonctionne autrement qu'à l'heure actuelle, où les médecins voient chaque conscrit quelques minutes à peine.

Et même si l'on pouvait examiner les conscrits plus longtemps, serait-il possible de poser affirmativement un diagnostic aussi délicat en une seule séance ?

Peut-être pour un aliéniste. Mais le Méde

cin militaire, forcément peu spécialisé en psychiatrie, est obligé d'être prudent ; il ne doit poser à la révision un diagnostic immédiat d'aliénation mentale, qu'en présence de symptômes ou de stigmates de dégénérescence nombreux et indiscutables. Il pourra avec avantage interroger le maire, afin de savoir si le conscrit n'est pas connu généralement comme aliéné, s'il n'a pas une infirmité de notoriété publique.

Les cas où le diagnostic d'aliénation peut être posé en quelques minutes sont rares.

La plupart du temps, on devra recourir à des examens approfondis.

Nous proposons la façon de procéder suivante :

A la révision. — Supposons que le médecin constate chez un conscrit, soit des signes physiques de dégénérescence, soit des symptômes psychiques intéressants, mais pas assez accentués pour conclure à une réforme immédiate. Il inscrit sommairement ses appréciations sur une fiche ad hoc et y ajoute l'avis résumé du Maire de la commune, mentionnant même les renseignements donnés au Maire par l'instituteur, au cas où le conscrit se serait signalé à l'école par quelque particularité intéressante.

Il conclut : « à revoir pour l'état mental ».

A la visite de départ. — Le médecin examine l'homme de nouveau, voit sa fiche sanitaire, y ajoute ses observations résumées.

A la visite d'incorporation. — Même procédé. La visite d'incorporation ne peut, en effet, être approfondie : on demande au médecin du corps d'examiner au minimum 50 ou 60 hommes par jour. Ici donc, encore, le médecin ajoutera une note sur la fiche qu'il épinglera dans le registre d'incorporation. C'est d'ailleurs de cette façon que tous les médecins militaires procèdent pour le diagnostic des affections difficiles. Nous écrivons par exemple au crayon sur le livre : « à revoir pour les yeux ; à revoir pour le cœur... » etc.

Visite de la révision, visite de départ, visite d'incorporation, ne sont, à notre avis, et ne peuvent être au point de vue diagnostic des maladies mentales que des triages successifs, des passages au crible, destinés à arrêter seulement les malades tellement évidents que le diagnostic s'impose.

Mais la visite d'incorporation est terminée. Le médecin de régiment va pouvoir s'occuper des expertises mentales.

Il revoit les notes écrites à la révision, aux

visites de départ et d'incorporation, fait appeler l'homme, l'interroge, l'examine, au besoin il parle de lui à son capitaine, en le priant d'observer attentivement si le sujet comprend les explications données, s'il est gai, ou triste, taciturne, de caractère égal ou violent, impulsif...

Enfin il le met en observation à l'Infirmerie, et peut poser un diagnostic. Pendant ces opérations, il aura pu demander des renseignements au lieu de naissance du soldat (enquête de gendarmerie), et s'entourer de toutes les garanties possibles.

Mais, nous dira-t-on, il arrivera certainement que des aliénés, ou bien ne se sont pas présentés (bons absents), ou passeront inaperçus des médecins à la révision, aux visites suivantes, et qu'aucune note n'aura été inscrite pour rappeler qu'ils sont à examiner.

Dans ce cas, il est indispensable que les officiers signalent au médecin les anomalies dans la conduite, le langage, l'attitude, qu'ils remarquent chez les hommes.

Afin de leur faciliter cette tâche, les médecins des corps qui sont chargés de faire des conférences aux officiers et aux sous-officiers sur l'alcoolisme, le péril vénérien, etc, pourront, dans une causerie, attirer leur attention

sur les maladies mentales, leur signaler certains symptômes, et surtout déraciner chez eux cette idée si répandue que l'aliéné est un être particulier, tout différent de l'homme normal, marqué d'un signe visible, comme par la réprobation antique ou par la colère divine. (Toulouse)

Ensuite les officiers ne devront pas craindre d'exagérer le nombre des sujets présentés au médecin, et de lui montrer tous les hommes qui leur semblent tant soit peu anormaux.

Dans les Bataillons d'Afrique, les officiers et même certains sous-officiers sont absolument partisans de notre manière de voir. Plusieurs fois, des lieutenants et des sergents ont attiré notre attention sur certains soldats dont la mentalité leur paraissait suspecte ; ils nous priaient de les examiner, et s'intéressaient vivement à nos explications.

Il faut qu'il y ait, entre le commandement et les médecins une collaboration intime ; c'est le meilleur moyen de découvrir tous les aliénés, de faire, suivant l'expression de *Granjux*, le « dépistage des irresponsables dans les corps de troupe ».

On pourra encore nous objecter que les médecins militaires sont insuffisamment préparés à l'étude des maladies mentales, qu'ils seront souvent incompétents.

Depuis qu'on a fait droit en partie aux demandes si justifiées du Professeur *Régis*, de *Granjux*, et d'autres auteurs, demandant « une plus grande extension de l'enseignement psychiatrique donné aux médecins militaires » (1) ; depuis qu'à Lyon, les élèves suivent le service du professeur Pierret, que les stagiaires du Val de Grâce assistent aux conférences de Sainte Anne, les médecins militaires sont plus documentés sur les questions de psychiatrie (2).

Mais on ne saurait amasser en ces cliniques que des notions de médecine mentale, et non pas une pratique suffisante pour être un expert très compétent.

Il faudrait alors autoriser les médecins militaires que ces questions intéressent à faire des stages dans les asiles d'aliénés.

Voici ce que dit à ce propos, M. Pactet dans la revue de psychiatrie de décembre 1906 ; article « les aliénés dans l'armée » :

---

(1) *Granjux*. Le Caducée nº 3-1907, et autres articles, notes communications du même auteur.

(2) A l'époque où nous étions a l'école de Lyon, il n'y avait aucun stage obligatoire, mais quelques-uns d'entre nous suivaient assidûment les cliniques du dimanche, faites en 1897 par les professeurs agrégés Paviot et Collet, à l'asile de Bron.

.... « J'ai eu l'occasion de m'entretenir de cette question avec M. le médecin inspecteur Darricarère, alors qu'il était directeur du service de santé de la division d'Alger, et il se proclamait partisan de la création en Algérie, en raison des corps spéciaux qui s'y trouvent, d'un poste de médecin militaire aliéniste, dont le titulaire aurait été préparé à l'accomplissement de ses fonctions, par une étude approfondie de la pathologie mentale, et par un stage prolongé dans les services consacrés au traitement des aliénés ».

Nous souhaitons vivement l'adoption de ces projets qui peuvent et doivent être réalisés pour la Tunisie comme pour l'Algérie. M. le médecin principal Malinas, directeur du service de santé de la Division est tout acquis à ces idées.

De même qu'il existe à l'hôpital du Dey et au Belvédère, un laboratoire de bactériologie où affluent tous les échantillons d'eaux et de matières suspectes, de même, dans le service du médecin expert, viendraient les malades mentaux douteux, dont le diagnostic difficile n'aurait pu être posé par les médecins des corps. Ces derniers évacueraient leurs malades avec observations détaillées à l'appui, afin de permettre à l'expert de se faire plus rapide-

ment une conviction, Il serait bon que l'aliéniste militaire eût un titre et un diplôme, lui permettant de donner son avis avec plus d'autorité dans les commissions de réforme.

Dépistage des Aliénés par l'Examen Obligatoire de tous les Inculpés

L'aliéniste militaire dont nous demandons la création, ne se bornerait pas à examiner les malades douteux envoyés par les médecins des corps, il serait aussi expert permanent auprès du conseil de guerre.

Il recevrait, par l'intermédiaire du Directeur du service de santé, tous les renseignements nécessaires donnés par le médecin du corps au sujet de l'état mental des inculpés. Ces renseignements lui ayant fourni un premier élément d'appréciation, l'aliéniste examinerait à loisir le prévenu et ferait un rapport médico-légal, provoquant, en cas d'aliénation, l'application de l'article 64 du Code pénal « il n'y a ni crime ni délit, lorsque le prévenu est en état de démence au temps de l'action ».

Il s'occuperait ensuite de faire réformer, puis interner les aliénés dans un asile, seul endroit approprié à les recevoir pour l'instant puisqu'on n'a pas encore, malgré les demandes

réitérées des aliénistes, créé des asiles pour criminels.

En procédant de cette manière, il semble que nous n'aurions plus à déplorer la condamnation d'aliénés méconnus.

2° Le second résultat qu'entraîne l'appréciation de la mentalité des Joyeux est de provoquer l'organisation des Bataillons sur des bases nouvelles permettant de traiter chaque homme suivant son état mental.

La tâche des médecins de corps et de l'expert central, ne consistera pas seulement à diagnostiquer si un soldat quelconque, suspect d'aliénation mentale, ou si un prévenu de Conseil de guerre sont responsables ou irresponsables.

La plupart du temps, en ce qui concerne les dégénérés du Bataillon d'Afrique, qui sont souvent des demi-fous, il faudra conclure à une demi responsabilité.

L'existence de ces demi-fous a été très contestée. Pour notre part, après avoir observé de près les Joyeux, il nous semble difficile de la nier.

Voici ce qu'en dit le professeur *Régis* :

« l'humanité ne se divise malheureusement pas, psychologiquement, en deux catégories tout à fait distinctes, d'un côté les sains d'esprit entièrement responsables ; de l'autre les aliénés entièrement irresponsables. Entre les deux existe une vaste province, dite zône frontière ou mitoyenne, peuplée d'individualités tarées à des degrés divers, et comportant par suite des responsabilités différentes.

Bien qu'on ne puisse pas mesurer au millimètre le degré de responsabilité des intermédiaires, on peut cependant établir pour eux, à ce point de vue, comme une échelle proportionnelle, en se servant d'une notation assez précise pour marquer 3 degrés progressifs dans l'atténuation : atténuation légère, atténuation large, très large atténuation. »

Les médecins de corps, aidés au besoin dans les cas difficiles par l'aliéniste expert, devront donc apprécier le niveau mental de chaque homme, et le degré de sa responsabilité, c'est-à-dire, savoir si le fonctionnement cérébral de l'individu examiné est bon, médiocre ou mauvais.

Nous entendons ici par responsabilité ce que le Professeur Grasset appelle « la responsabilité physiologique ou médicale ».— Elle est

fonction des neurones psychiques, et par suite le rôle de l'expert consiste uniquement à étudier et à déterminer l'état et le fonctionnement des neurones psychiques (1) ».

L'appréciation de la mentalité étant la base de l'organisation idéale des Bataillons d'Afrique, doit pouvoir être faite à tête reposée et avec toutes garanties désirables.

Voici le procédé que nous proposons :

Quand les Joyeux arrivent au corps, on pourrait les répartir dans un certain nombre de compagnies, dites « compagnies d'essai ou d'observation ». A ces compagnies, nous voudrions voir adjoindre un médecin possédant des connaissances étendues en psychiatrie, et un ou plusieurs aide-majors, venant faire un stage d'étude de 3 mois.

Les hommes pourraient être initiés à la boxe, la canne, la gymnastique, et soumis à une discipline assez sévère, mais sans qu'on leur confie la moindre arme.

Pendant ce temps ils seraient observés attentivement par les médecins et officiers et après 3 mois d'étude pourraient être divisés en deux catégories :

---

(1) *Grasset*, demi-fous et demi responsables, page 224.

A) *Les normaux et les dégénérés à tares légères* qui se seraient montrés dociles. Ces hommes seraient réunis, envoyés dans les bataillons spéciaux, et armés. *On en ferait des soldats par une instruction intensive.*

Ces soldats, dont l'état mental aurait été bien étudié, seraient connus, appréciés à leur juste valeur.

On pourrait compter sur eux en cas de guerre.

B) *Les dégénérés à tares accentuées, à responsabilité nettement atténuée et qui ont fait preuve d'indiscipline ou de paresse pendant les 3 mois d'observation.*

Ces individus ne doivent pas être armés ; ils ne sont ni capables ni même souvent dignes d'être soldats.

Il faut, croyons-nous, les traiter d'une toute autre manière.

Ces hommes, auxquels répugnent visiblement les exercices militaires et qui font un service déplorable, sont cependant, quand ils le veulent, capables d'efforts et de succès. Ils montrent souvent dans l'accomplissement d'actes répréhensibles, une énergie, une intel-

ligence extraordinaires qu'il serait certainement possible de diriger vers le bien. On voit dans les petits postes du Sud tel Joyeux réfractaire à l'exercice, mauvais soldat, paresseux et indiscipliné, s'improviser tour à tour jardinier, cuisinier, maçon, sculpteur, si l'on fait appel à son amour-propre, sans le contraindre.

Beaucoup de nos demi-fous ont des aptitudes précieuses, un esprit d'initiative, une facilité d'assimilation extraordinaires qui actuellement ne leur servent que pour s'ingénier à faire le mal.

En réunissant ces énergies, en tirant parti de toutes ces incapacités, en les utilisant judicieusement, nous sommes convaincu qu'on parviendrait à relever des malheureux qui actuellement s'enfoncent de plus en plus dans le vice.

Pourquoi ne pas créer dans les vastes territoires incultes du Sud de la Tunisie et de l'Algérie des exploitations agricoles où chaque homme serait employé autant que possible suivant ses aptitudes ? Par différents moyens ayant pour but de stimuler leur zèle en flattant leur amour-propre, ou en leur offrant certains avantages, il serait facile d'engager dans la bonne voie les sujets les moins gangrénés.

Nous connaissons trop les Joyeux pour croire que l'action moralisatrice du travail

s'exercera rapidement sur tous. Il y aura bien des défaillances chez les moins mauvais, et chez les autres bien des obstinations et des révoltes qu'il importera de réprimer rapidement.

On sera donc obligé de recourir à des moyens de punition.

Sur quelles bases devra-t-on établir les procédés de punition ?

Nous avons affaire ici à des dégénérés dont la responsabilité est plus ou moins atténuée.

Réduirons-nous la durée de leur peine ? Non certes, car d'une part un demi responsable qui commet une faute est aussi redoutable pour la société qu'un délinquant responsable.

D'autre part, « il est dangereux pour des individus dont les énergies morales sont très faibles, de le leur faire sentir en disant : en effet, vous avez une responsabilité très atténuée, on ne vous en veut pas trop : C'est presque leur dire : continuez (1). »

Aussi pour les demi-fous, est-il nécessaire

(1) Rapoport ; avocat à la Cour de Paris, cité par Grasset.

d'adopter un régime pénitentiaire spécial où la peine soit non pas écourtée, mais modifiée.

Comme l'ont si justement écrit Lacassagne et Etienne Martin « la peine devrait avoir pour premier but la défense sociale ; le deuxième but doit être un moyen d'éducation, de développement des facultés mentales. »

Examinons successivement les moyens de punition actuellement en vigueur et demandons-nous s'ils préservent la société et éduquent l'homme puni :

1° *Les corvées supplémentaires.* — Ne sont employées que pour les petites fautes. Le travail étant un excellent moyen de moralisation, ces corvées peuvent donner de bons résultats si elles sont bien distribuées.

2° *La prison.* — Nous avons insisté suffisamment sur ses dangers. Elle est inutile, dangereuse, favorise le développement des instincts de paresse et de vice au point que certains hommes la recherchent et se font punir volontairement. La prison commune est une institution mauvaise qui doit être à tout jamais supprimée.

3° *La cellule.* — La cellule telle qu'elle est employée actuellement au Bataillon est mauvaise car elle n'isole pas le puni.

Il faut absolument que la disposition des cellules permette de réaliser un véritable isolement du détenu.

Il est également indispensable de faire assurer la garde des locaux par des hommes sûrs appartenant à une arme normale (zouaves, tirailleurs), et non pas comme actuellement par des Joyeux qui sont les complices des détenus et non leurs gardiens.

La cellule bien construite, bien isolée, bien gardée pourra être une punition efficace.

Le détenu aura la faculté de méditer dans le silence le plus complet les sages conseils que ses officiers viendront lui donner.

Comment infligera-t-on la punition de cellule ?

Nous croyons qu'il faut être sobre de cette punition.

Les détenus s'anémient inutilement dans les locaux et prennent goût à l'oisiveté.

C'est pourquoi il est non seulement inutile mais nuisible d'infliger d'interminables punitions comme celles usitées aujourd'hui faute d'un meilleur système de répression.

Quand on a incarcéré un soldat 20 ou 30

jours de suite sans parvenir à l'amender, il est inutile de persévérer dans ce mode de punition au corps.

4° La Section de discipline du Bataillon. — Nous avons déjà parlé de l'organisation de cette section. On y trouve actuellement pêle-mêle quelques normaux, des dégénérés divers, voire même des aliénés.

Ces disciplinaires étant au point de vue militaire et social des sujets tarés et souvent dangereux devraient, semble-t-il, être relégués dans l'extrême Sud. Or, il n'en est rien, exception faite pour la section de Médenine, et certains disciplinaires occupent en Tunisie des garnisons de choix, Aïn-Draham par exemple, qui est un lieu de rendez-vous des touristes pendant l'été.

Le régime de la discipline ne semble pas d'ailleurs extrêmement pénible ; les hommes sont employés à des travaux intérieurs et extérieurs et vont fréquemment aux exercices militaires avec des fusils qu'on leur confie temporairement ; on les fait même tirer à la cible.

Quels Résultats donne cette Organisation ?

Le passage à la section de discipline devrait, pour être efficace, paraître à tous une punition redoutable.

Or, les Joyeux ne le craignent pas. Bon nombre d'entre eux cherchent à aller à la discipline par tous les moyens possibles, car la vie n'y est pas pénible, et les pédérastes y trouvent toujours des amis.

La longue réclusion imposée aux disciplinaires confinés dans leur cour, favorise le développement des perversions sexuelles et la constitution des ménages.

De plus, la garde des cours et locaux étant, comme il a été dit, exercée par des Joyeux qui sont des complices, et non des gardiens, les factionnaires s'ingénient à faire parvenir aux punis des denrées prohibées (absinthe, vins, liqueurs, vivres, tabac) et facilitent les évasions.

La section de discipline telle qu'elle est organisée actuellement est un mauvais moyen de punition et de relèvement.

5° *La Cellule de correction* pourrait être un procédé de répression excellent pour les rebelles. Mais actuellement étant mal construite, mal isolée, mal gardée, malgré le zèle des

Sous-Officiers, elle mérite les mêmes critiques que la cellule ordinaire.

En résumé, parmi les moyens de répression actuellement en vigueur :

— La prison doit être absolument, radicalement supprimée ;

— La section de discipline nous semble mal organisée.

Les corvées supplémentaires d'une part, la cellule et la cellule de correction d'autre part, (modifiées, bien construites, bien gardées), peuvent être conservées avec avantage.

Mais ces punitions même transformées ne suffiront certainement pas à amender les plus indisciplinés de nos hommes. Il y aura toujours des réfractaires sur lesquels la cellule restera sans action.

Punition des rebelles. — La présence de ces hommes réfractaires à toute discipline étant nuisible dans un Bataillon de soldats ou d'agriculteurs on fera œuvre de préservation sociale en les enlevant de leur corps et en les envoyant au loin.

Il existe dans l'extrême Sud près de cer-

taines oasis, des terrains incultes qu'on pourrait défricher, des routes en état médiocre ou mauvais qu'il serait avantageux de réparer dans l'intérêt de la civilisation. Ce travail serait pour nos sujets rebelles un excellent moyen de moralisation.

Pour ceux qui refuseraient obstinément de travailler, on pourrait employer la cellule de correction dont chaque jour entraînerait une prolongation de 2, 3, 4 journées de séjour au corps après la libération.

Il importe que les punitions destinées aux rebelles soient sévères et inspirent une crainte salutaire. On aura le droit de se montrer inflexible, puisqu'on ne craindra plus comme aujourd'hui de punir des aliénés et que la mentalité de chaque homme sera connue.

Rappelons que tout individu incarcéré doit être isolé afin de subir uniquement l'influence des bons conseils que ses Chefs viendront lui donner.

Ainsi croyons-nous s'établirait un système de traitement proportionné à l'intelligence et à la bonne volonté de chacun.

De même que les travaux et les récompen-

ses, les punitions seraient graduées d'une catégorie à l'autre, la 1re catégorie (soldats) étant la plus favorisée,

la 2e (agriculteurs) un peu moins,

la 3e (rebelles) étant traitée avec une sévérité exemplaire.

De même dans chaque catégorie, les besognes les plus pénibles seraient réservées aux sujets les plus indociles.

Les hommes qui se conduiraient bien dans la classe des agriculteurs pourraient, si leurs tares cérébrales n'étaient pas trop grandes, devenir soldats. Ceux, dont les signes de dégénérescence sont plus accentués, bénéficieraient en cas de bonne conduite d'un traitement privilégié dans la catégorie agricole. Ils pourraient en cas de bonne volonté persistante obtenir la réhabilitation et être classés plus tard comme réservistes dans les services auxiliaires.

Les individus tarés qui auraient fait preuve d'une malhonnêteté et d'une mauvaise volonté continuelles ne pourraient, en aucun cas, être appelés dans la suite comme réservistes dans les régiments de France, où ils seraient un élément d'indiscipline et de désordre.

Il est indispensable de les réunir au moment des périodes de réserve en des compagnies

de pionniers spéciales, non armées, soit en France, soit en Algérie ; on trouverait facilement à les employer, en temps de paix ou de guerre, à des travaux de terrassement ou de construction.

En traitant avec cette sévérité, en réléguant au loin la plus grande partie des tarés parmi lesquels se trouvent de nombreux meneurs, en éliminant par réforme un certain nombre d'autres meneurs qui sont des aliénés, on enlèverait aux bandes de Joyeux leurs dirigeants.

Et la foule privée de ses chefs, éparpillée d'ailleurs en catégories traitées chacune selon son niveau mental et isolées dans de petits postes, se désagrégerait rapidement.

Nous aboutirions dès lors facilement à un premier succès : la disparition de la contagion mentale.

Mais les réformes que nous préconisons permettent d'espérer mieux encore. En faisant de l'appréciation de la mentalité individuelle la base de notre organisation, elles nous mettront à même d'éviter des erreurs de traitement ou de punition, et de placer chaque catégorie d'hommes dans les meilleures conditions possibles pour son relèvement moral.

Vannes. — Imprimerie du Commerce.